

LE RÉSEAU  
DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS BIO  
DES PAYS DE LA LOIRE



BILAN  
D'ACTIVITÉS  
2022



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

# SOMMAIRE

## LA CAB PAYS DE LA LOIRE

---

Qui sommes-nous ?	p. 4
Chiffres clés 2022	p. 5

## AXE 1 | DÉVELOPPEMENT DES SURFACES

---

<b>Action 1</b>   Développement des surfaces et aides à la bio	p. 7
<b>Action 2</b>   Accompagnement de la conversion et de l'installation	p. 10
<b>Action 3</b>   Projets avec l'enseignement agricole	p. 13
<b>Action 4</b>   Agriculture de groupe	p. 14
<b>Action 5</b>   Veille réglementaire sur le cahier des charges bio	p. 15

## AXE 2 | ENVIRONNEMENT

---

<b>Action 1</b>   Bio et climat	p. 17
<b>Action 2</b>   Bio et eau	p. 20

## AXE 3 | SÉCURISATION TECHNIQUE

---

<b>Action 1</b>   Accompagnement technique en maraîchage biologique	p. 22
<b>Action 2</b>   Accompagnement technique en viticulture	p. 25
<b>Action 3</b>   Accompagnement technique en œnologie	p. 27

## AXE 4 | STRUCTURATION DES FILIÈRES

---

<b>Action 1</b>   Grandes cultures	p. 28
<b>Action 2</b>   Viticulture	p. 30
<b>Action 3</b>   Petits fruits	p. 31
<b>Action 4</b>   Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)	p. 33
<b>Action 5</b>   Lait	p. 35
<b>Action 6</b>   Viande bovine	p. 38
<b>Action 7</b>   Porc	p. 40
<b>Action 8</b>   Volaille	p. 41

# SOMMAIRE

**Action 9** | Caprin p. 43

**Action 10** | Lapin p. 44

**Action 11** | Apiculture p. 46

## AXE 5 | COMMUNICATION

**Action 1** | Publications techniques p. 47

**Action 2** | Portes ouvertes « Bio pratiquent » p. 49

## AXE 6 | TERRITOIRE ET COLLECTIVITÉS

La mission régionale territoire p. 53

## VIE ASSOCIATIVE

L'équipe salariée et les stagiaires p. 56

Le conseil d'administration p. 58

Référent·e·s professionnel·le·s CAB en 2022 p. 59



## QUI SOMMES-NOUS ?



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire (CAB) accompagne depuis 1991 le développement de l'agriculture biologique. Nous sommes une association régionale de producteurs bio dont nos missions sont :

- › Représenter la bio dans les institutions politiques et administratives
- › Diffuser les techniques et savoir-faire bio
- › Impliquer les producteurs bio dans les filières
- › Soutenir les producteurs bio

### La CAB fédère 5 groupements départementaux de producteurs

La CAB est pilotée par un conseil d'administration, composé de 20 producteur-trice-s bio, issu-e-s des groupements départementaux. La CAB n'a pas de président mais un comité exécutif (CE) de 5 personnes (1 par département) : seule la mission de trésorier est identifiée. Des commissions professionnelles et des comités techniques alimentent le travail du conseil d'administration.

Le travail de la CAB est réalisé par une équipe de 10 salarié-e-s réparti-e-s dans des missions techniques, de développement, de filière et de coordination administrative.



La CAB est adhérente de la Fédération nationale d'agriculture biologique

# CHIFFRES CLÉS 2022



**317 NOUVELLES FERMES BIO**  
DONT 203 REPRISES DE TERRES BIO  
**4 277 FERMES BIO**  
EN PAYS DE LA LOIRE



**+ DE 250 000 HECTARES BIO**  
EN PAYS DE LA LOIRE



**12,3 % DE LA SURFACE AGRICOLE**  
DE LA RÉGION



**1/3 DES INSTALLATIONS AIDÉES**  
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

**5 NOUVEAUX RECUEILS TECHNIQUES**  
2022



**1 TOPO SUR LA BIO**



**21 BIO PRATIQUENT AVEC 500 VISITEURS**



**300 FERMES ACCOMPAGNÉES**  
VITICULTURE,  
MARAÎCHAGE, PPAM,  
PETITS FRUITS



**6 EXPÉRIMENTATIONS**  
MARAÎCHAGE,  
VITICULTURE, ŒNOLOGIE  
PETITS FRUITS,  
APICULTURE, LAPIN



**10 SALARIÉ·E·S CAB**



**900 000 € DE BUDGET**



**20 ADMINISTRATEURS**

# FNAB : NOS GAINS SYNDICAUX

**2022 NOS VICTOIRES**

**Défendre une bio exigeante**

Opposition à la **claustration des volailles** & proposition d'alternatives.



Une audition à l'Assemblée Nationale est prévue début 2023.

**2022 NOS VICTOIRES**

**Réglementation**

Négociations pour **sortir le sel** des produits labellisés en bio.



Les négociations continueront en 2023. De plus en plus de pays et d'acteurs semblent désormais rejoindre la position portée par la FNAB.

**2022 NOS VICTOIRES**

**Réglementation**

**Recours juridique** pour faire interdire les pesticides à base de **prosulfocarbe**



\* travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics visant à obtenir la mise en place d'un fond d'indemnisation pollueur payeur.

**2022 NOS VICTOIRES**

**Promotion de la bio**

Négociation d'une **campagne de communication** pour relancer la consommation



2022 1 million € 2023 750K€

- Spots radio
- Affichage
- Webserie culinaire\* (Thibaut Laperche TopChef)

\* rendez-vous sur agencelabio.org

**2022 NOS VICTOIRES**

**Aides directes aux producteur·rices bio**

**Éligibilité au crédit d'impôt glyphosate**

**2500€**

**2022 NOS VICTOIRES**

**Aides directes aux producteur·rices bio**

**Revalorisation du crédit d'impôt\*.**

**3500€** → **4500€**

\* à partir de 2023 et pour 3 ans

**2022 NOS VICTOIRES**

**Aides directes aux producteur·rices bio**

Création d'un **3ème niveau dans l'éco-régime**, spécifique à la bio.



**2022 NOS VICTOIRES**

**Aides directes aux producteur·rices bio**

**Obtention d'une aide supérieure /ha/an** à celle prévue dans la première version du Plan Stratégique National

**82€ /ha/an** → **112€ /ha/an**

**2022 NOS VICTOIRES**

**Aides directes aux producteur·rices bio**

Montant d'aide à la bio **30€ supérieur** au niveau 2 de l'ecorégime\*



\* Niveau 2 HVE détermine par le producteur agricole

**2022 NOS VICTOIRES**

**Rendre la bio accessible à tou·tes**

Sensibiliser des candidat·es aux élections **législatives** sur l'application de la loi imposant **20% de bio dans les cantines**



**2022 NOS VICTOIRES**

**Défendre notre rôle de représentation**

Confirmation par le Conseil d'Etat de la **légitimité** de la FNAB pour désigner le producteur bio siégeant dans les **comités de bassin** des agences de l'eau.



**2022 NOS VICTOIRES**

**Installation**

Classement des **régions** qui soutiennent la bio.

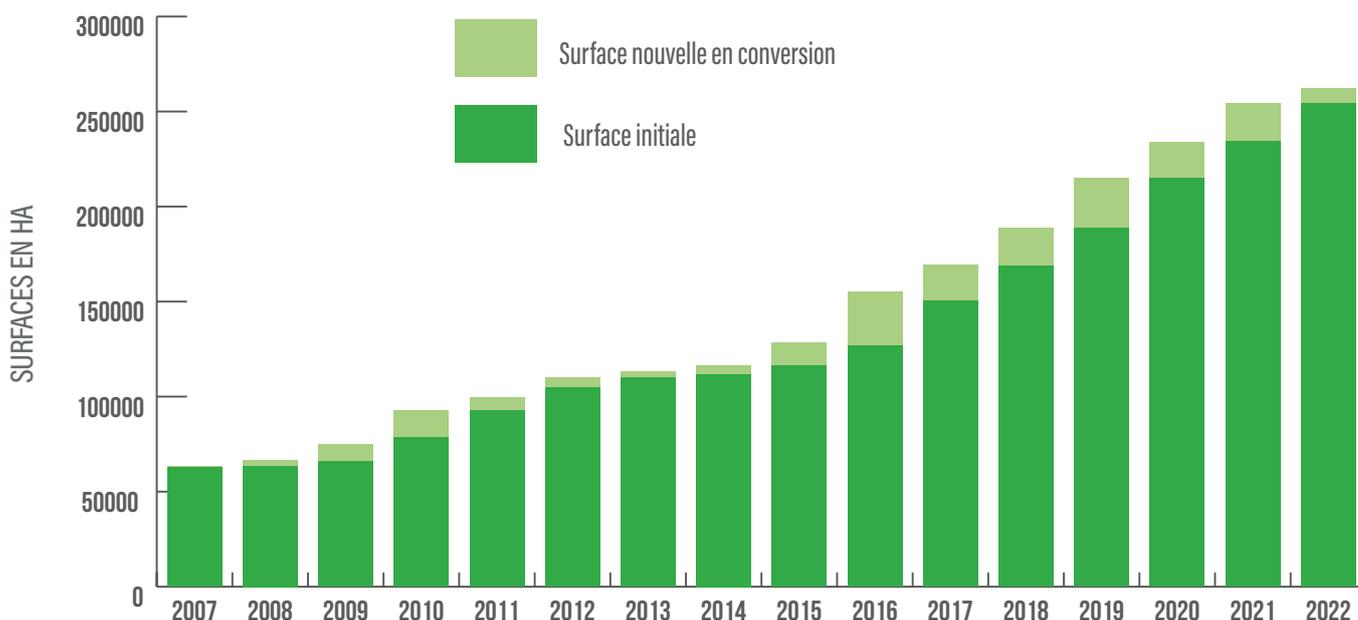


À partir des Groupements régionaux de mettre la pression sur les exécutifs régionaux en obtenant des contreparties pour soutenir les installations en bio.

## ACTION 1 DÉVELOPPEMENT DES SURFACES ET AIDES À LA BIO

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

### ÉVOLUTION DES SURFACES



Sources : Agence bio et ORAB

### NOUVELLES FERMES NOTIFIÉES EN BIO EN 2022

Estimations sur la base des nouvelles notifications à l'Agence bio en 2022

DÉPARTEMENT	NOUVELLES FERMES NOTIFIÉES EN 2022
Loire-Atlantique	80
Maine-et-Loire	60
Mayenne	35
Sarthe	44
Vendée	68
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>

Sur 317 nouvelles fermes notifiées en 2022 :

- 90 correspondent à des conversions ;
- 21 à des installations-conversions ;
- 69 à des installations-reprises de fermes déjà en AB ;
- 134 à des installations sur des terres déjà en AB, mais avec création d'une nouvelle ferme.

Soit 203 reprises de terres bio et 101 conversions.

## RÉPARTITION DES NOUVEAUX NOTIFIÉS 2022

par productions principales déclarées

PRODUCTIONS	NOMBRE DE FERMES	DONT CONVERSION	DONT INSTALLATION-CONVERSION	DONT INSTALLATION SUR DES TERRES DÉJÀ EN BIO
Légumes	72	6		71
Céréales	37	18	2	17
Viticulture	39	11	5	21
Fruits	15	4	1	10
PPAM et cueillette sauvage	27	4		23
Bovins	37	17	4	16
Caprins	6	2		4
Ovins	5	1		4
Porcs	4	2		2
Œufs	8			8
Volailles de chair	4	1		3
Apiculture	6	1		5
Autres	57			
<b>TOTAL</b>	<b>317</b>			



## ARRÊTS DE NOTIFICATION EN 2022

RAISON DE L'ARRÊT	CHIFFRES 2022
Non connue	118
Changement de statuts	86
Arrêt de l'activité bio uniquement	68
Arrêt total d'activité	12
Changement d'organisme certificateur	6
Doublons dans la base	6
Total	296
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>

Les raisons des arrêts ne sont pas renseignées dans la base de données de l'Agence bio dans un tiers des situations. On constate, pour les données disponibles, que les arrêts d'activité ne concernent que 80 cas, dont 68 pour abandon de l'activité bio et 12 pour arrêt total d'activité agricole (donc potentiellement reprise pour installation ou agrandissement). Les changements de statuts concernent 86 cas d'arrêts déclarés.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE DE CETTE DYNAMIQUE D'INSTALLATION ET DE CONVERSION

La majorité des nouvelles notifications en 2022 ont concerné des reprises de terres en bio, avec restructuration des productions en place et création de nouveaux ateliers.

101 nouvelles notifications seulement concernent des conversions, dont 21 accompagnées d'installation. La première estimation des surfaces en conversion n'atteindrait que 8 000 à 10 000 ha en 2022, ce qui est faible par rapport aux conversions engagées chaque année depuis 2015, le plus souvent au-dessus de 10 000 ha. Cette année de crise dans les filières bio montre que c'est la dynamique d'installation qui porte aujourd'hui le développement de la bio. Cela met en évidence un enjeu important : appuyer les porteurs de projet d'installation, souvent non issus du milieu agricole, dans leurs démarches de recherche de terres, alors que beaucoup de fermes bio vont être transmises dans les prochaines années, pas forcément dans les productions initiales...

## CHIFFRES CLÉS 2022



**8 000 À 10 000  
HECTARES  
EN CONVERSION BIO**



**317 NOUVELLES  
FERMES NOTIFIÉES  
EN 2022 DONT  
203 REPRISSES DE  
TERRES BIO ET 101  
CONVERSIONS**



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

François VRIGNAUD (85)

En 2022, les conversions ont connu un ralentissement, mais les installations en bio se sont poursuivies. Le contexte des prix faibles dans les différentes filières au regard de ceux du conventionnel (même si l'on n'aime pas s'y référer) n'encourage pas les agriculteurs en conventionnel à changer leurs pratiques. En revanche, les plus jeunes semblent moins gênés par les difficultés des filières. Quasiment la moitié des installations se sont faites en bio, proportion toujours en hausse. Peut-on en déduire que, pour les plus jeunes, les intérêts environnementaux pèsent davantage ?

Ce développement de l'agriculture biologique grâce aux installations-conversions est de bon augure pour faire face au fort enjeu de renouvellement des générations en agriculture. Néanmoins, pour les productions animales, il y a un besoin particulier de donner davantage envie.

Depuis 2021, avec le contexte inflationniste et la multiplication des affichages commerciaux revendiquant des « plus » environnementaux, les achats alimentaires biologiques des Français ont fléchi. Cette baisse pèse sur les filières et les producteurs. Nous notons toutefois dans notre région deux points positifs à ce sujet :

- l'aide MAB dans le cadre de la RECO AB se poursuit en 2023, pour la dernière année ;
- la DJA, en 2024, continuera à bénéficier d'une modulation bio.

Sur le plan national, dans la nouvelle PAC, « l'écorégime » bio à 110 € est une victoire en demi-teinte, elle ne compense pas l'arrêt de la MAB. Tout doit être fait pour soutenir les producteurs en cette période délicate.

# ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT DE LA CONVERSION ET DE L'INSTALLATION-TRANSMISSION

Action animée par Patrick LEMARIÉ

## INFORMER LES PRODUCTEURS SUR LES AIDES BIO

2022 a été une année de transition avant la future PAC, dont le démarrage a été retardé d'une année en 2023. La reconduction d'une année de l'aide MAB (aide à la reconnaissance de l'AB, RECO AB) en 2022, puis de nouveau en 2023 a été un appui substantiel pour les agriculteurs face aux difficultés d'écoulement de leurs productions. L'obtention en juillet 2022 de la part du ministère de l'Agriculture d'une bonification de niveau bio à 110 €/ha pour l'écorégime à venir en 2023 a été un succès en demi-teinte. La demande du réseau FNAB se portait à 145 €/ha, la perte de l'aide MAB à partir de 2023 ne sera donc pas compensée dans la nouvelle PAC. L'année 2022 a également été caractérisée par la recherche de soutiens publics pour les filières en difficulté, démarches qui vont se poursuivre en 2023.

## PARTICIPATION AUX CONCERTATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES AIDES AUX PORTEURS DE PROJET EN LIEN AVEC LA NOUVELLE PAC 2023

- Dotation jeunes agriculteurs : défense de la poursuite d'une bonification bio significative. Le conseil régional s'est positionné en fin d'année sur la poursuite de cette bonification bio. Montant non encore connu.
- Aides aux investissements de production : PCAE (cofinancement FEADER, État, conseil régional, Agence de l'eau et FranceAgriMer).
- Transformation à la ferme (cofinancement FEADER et conseils départementaux) : homogénéisation de l'accès par

département, renégociation des équilibres entre investissements de transformation (qui doivent être dominants) et de commercialisation. Nouvelle application en juin 2023.

- Aides environnementales MAEC : défense de la gradation des aides avec une aide CAB supérieure aux aides MAEC par les plafonds.
- Aides des collectivités : cohérence renforcée sur le dispositif d'aide à la transformation à la ferme, qui pourra être cofinancé par les EPCI en Loire-Atlantique si non financé par le conseil départemental.

## RÉUNION ANNUELLE À L'INTENTION DES PRESCRIPTEURS

Comme en 2020 et 2021, pas de rencontre physique possible à cause de l'épidémie de COVID, mais un webinaire à trois voix avec la CAB, la CRA et Interbio, présidé par François Vrignaud pour la CAB et Christian Francheteau pour la CRA.

## LES PASS ET SUIVI BIO : DIAGNOSTICS, ÉTUDES PRÉVISIONNELLES, SUIVIS POSTCONVERSION

En 2022, le réseau CAB et ses partenaires ont déposé 76 demandes pass bio (89 en 2021), sur un total de 125 demandes (180 en 2021) déposées par l'ensemble des organismes agréés, soit 61 % des demandes (49 % en 2021). Ces 76 demandes correspondent à 58 fermes accompagnées (64 en 2021), dont 28 en vue d'un projet de conversion et 30 en suivi postconversion.

## PASS BIO RÉALISÉS PAR LE RÉSEAU CAB/GAB EN 2021

ORGANISMES	PASS 1 ÉTUDE CONVERSION	PASS 2 ÉTUDE CONVERSION	PASS 3 POST-CONVERSION	TOTAL
CAB	0	0	11	11
GAB 44	10	4	9	23
GABAnjou	2	1	0	3
CIVAM bio 53	2	2	1	5
GAB 72	4	4	3	11
GAB 85	7	4	4	15
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>28</b>	<b>68</b>

## INFORMATION DES PORTEURS DE PROJET D'INSTALLATION

35 réunions collectives d'information sur l'installation en bio et en agriculture paysanne, avec chaque fois 5 à 10 porteurs de projet présents, ont été organisées par les GAB/CB en partenariat avec les réseaux CIVAM, ARDEAR, CIAP, Terre de liens, AFOCG, Accueil paysan et Solidarité paysans. Ces réunions permettent de délivrer des premières informations pour :

- construire un projet durable en lien avec ses convictions ;
- se former, acquérir de l'expérience, approfondir les techniques et systèmes durables ;
- prendre contact avec des réseaux de producteurs (par territoire ou par production) ;
- rechercher du foncier, financer son projet, se repérer dans les démarches.



**S'installer en agriculture paysanne, bio et de proximité !**

Le Collectif des GAB, CIVAM, ADEAR, CIAP, Terre de Liens et Accueil Paysans organise tout au long de l'année **des réunions par département pour les porteurs de projet à l'installation** :

- construire un projet durable en lien avec ses convictions,
- se former, acquérir de l'expérience, approfondir les techniques et systèmes durables
- prendre contact avec des réseaux de producteurs (par territoire ou par production).
- rechercher du foncier, financer son projet, se repérer dans les démarches

**Prochaines réunions d'information :**

## SENSIBILISATION DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES

La CAB a établi le lien avec le campus des métiers et des qualifications, filière alimentaire de demain qui a pour objectif de promouvoir les métiers de l'agriculture dans les collèges et les lycées. Les GAB/CB ont ainsi pu organiser des interventions auprès des élèves.

## RENFORCEMENT DES ACCOMPAGNEMENTS À LA TRANSMISSION

Face à l'enjeu du départ en retraite de près de 50 % des agriculteurs bio dans les 10 ans à venir, et en particulier au vu du faible nombre de candidats à la reprise d'activités d'élevage, le réseau a décidé d'augmenter son implication dans l'accompagnement des transmissions :

- création de groupes transmission en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée ;
- création par le GAB 44 d'un outil de simulation sur les changements d'orientation de production des fermes à reprendre. Cet outil doit permettre aux cédants et aux porteurs de projet d'envisager des possibilités d'évolution des systèmes de production et de promouvoir des projets diversifiés ;
- participation au projet national BEEBIO (bien-être [des éleveurs] en élevage bovin bio) piloté par la FNAB avec le soutien de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). Ce projet sur 2022 et 2023 a pour objectif de mettre en avant les leviers mis en œuvre par les éleveurs bio pour bien vivre leur métier.

## ACCOMPAGNEMENT POUR L'AIDE À L'INSTALLATION BIO DU CONSEIL RÉGIONAL POUR LES + DE 40 ANS (ET - DE 45 ANS)

La CAB assure l'instruction de cette aide forfaitaire de 7 000 € accordée par le conseil régional pour les 40-45 ans qui s'installent en bio avec la capacité professionnelle. En 2022, 7 dossiers ont été déposés (12 en 2021) : 2 en maraîchage, 1 en viticulture, 1 en PPAM, 1 en fleurs coupées, 1 en apiculture, 1 en bovins viande ; 3 en Loire-Atlantique, 3 en Maine-et-Loire, 1 en Vendée.

## ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET D'INSTALLATION

La CAB est tête de réseau pour le dispositif financé par le conseil régional « élaborer sa stratégie d'installation ». En 2022, le quota accordé pour 35 accompagnements en amont du parcours aidé à l'installation a été réalisé par les GAB/CB : 10 en Loire-Atlantique, 1 en Maine-et-Loire, 2 en Mayenne, 13 en Sarthe, 9 en Vendée.

## APPUI AUX COLLECTIVITÉS POUR LES INSTALLATIONS-TRANSMISSIONS DANS LEURS TERRITOIRES

Que ce soit par des dynamiques autour de la protection de l'eau (Agence de l'eau) ou des plans alimentaires territoriaux (PAT), les GAB/CB augmentant leurs interventions auprès des collectivités pour accompagner les installations-transmissions. Ces accompagnements territoriaux sont le plus souvent multipartenariaux avec le réseau CIVAM, la CIAP ou Terre de liens. La démarche « Les communes sèment en bio » est emblématique de cette thématique.

## CHIFFRES CLÉS 2022

ESTIMATION BASE NOTIFICATIONS



**76 PASS BIO**



**58 FERMES ACCOMPAGNÉES EN CONVERSION**



**35 RÉUNIONS COLLECTIVES SUR L'INSTALLATION**



**35 ACCOMPAGNEMENTS « ÉLABORER SA STRATÉGIE D'INSTALLATION »**



**7 DEMANDES D'AIDE À L'INSTALLATION BIO POUR LES + DE 40 ANS**



# ACTION 3 PROJETS AVEC L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Action animée par Patrick LEMARIÉ

## VISITES DE FERMES PAR LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Ce dispositif est financé par le conseil régional. Il a pour objectif d'accueillir des groupes d'élèves des établissements agricoles sur des fermes de producteurs volontaires du réseau CAB. Il permet d'accorder une indemnisation aux producteurs qui reçoivent ces visites. En 2022, ce sont 1 214 étudiants qui ont été sensibilisés (596 en 2021, 519 en 2020 et 783 en 2019), repassant ainsi à un niveau de participation supérieur à la période COVID.

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE VISITES
Loire-Atlantique	1
Maine-et-Loire	38
Mayenne	19
Sarthe	4
Vendée	6
<b>TOTAL VISITES</b>	<b>68</b>

Les 68 visites (43 en 2021) ont eu lieu sur 39 fermes différentes (25 en 2021) et ont concerné 23 établissements agricoles (14 en 2021). Chaque visite se fait sur la base d'une approche globale du système présenté par le producteur lui-même. Il approfondit ensuite en fonction des demandes du groupe sur des thématiques très diverses : agroforesterie, planification de la production des légumes, maraîchage sur sol vivant, permaculture, production de volailles, transformation laitière, arboriculture, petits fruits, grandes cultures transformées, production de fourrages, diagnostic de durabilité, valeur ajoutée en circuits courts, haies et bocage, multiplication des végétaux, parcours d'installation, diagnostic sanitaire (légumes), pluriactivité, associations de cultures, semis de blé sous couvert de prairie, organisation des chemins pour le troupeau, clôtures, sélection des blés anciens, santé du troupeau, l'énergie en élevage, etc.

## INTERVENTIONS EN ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

- Module maraîchage du BPREA de la chambre d'agriculture 44 : interventions du GAB 44.

- BPREA et CS bio du CNPH de La Ménittré : interventions du GABBAnjou.
- MFR de Beaupréau : interventions du GABBAnjou.
- BPREA en biodynamie du CFPPA de Segré : collaborations de producteurs du réseau.
- BPREA bio du CFPPA de La Roche-sur-Yon : interventions du GAB 85.
- Formations du lycée nature de La Roche-sur-Yon : interventions du GAB 85.
- Formations du lycée de Challans : interventions du GAB 85.
- Licence pro AB de l'IUT d'Angers : interventions de la CAB et du GABBAnjou.
- CERCA (groupe ESA) : BTS ACSE et BTS horticole à orientation bio : interventions de la CAB et du GABBAnjou.

## FORMABIO AU LYCÉE RIEFFEL (44)

En parallèle du salon La terre est notre métier, le réseau Formabio, issu de la DGER, a organisé au lycée Jules Rieffel trois journées de rencontres nationales à l'intention des centres de formation qui mettent en place des formations à orientation AB. La CAB a pu y présenter, aux côtés de la FNAB, les partenariats développés avec les centres d'enseignement agricole de la région

## CHIFFRES CLÉS 2022



**1214 ÉTUDIANTS**  
EN VISITES DE  
FERMES BIO



**68 VISITES** SUR 39  
FERMES DIFFÉRENTES



**25 COLLABORATIONS**  
AVEC DES ÉTABLISSEMENTS  
AGRICILES



**1 CONVENTION**  
RÉGIONALE SIGNÉE  
AVEC LE SRFD

# ACTION 4 AGRICULTURE DE GROUPE

Action animée par Patrick LEMARIÉ

L'agriculture de groupe est à la base du fonctionnement de notre réseau entre adhérents et futurs adhérents. Les groupes constituent en effet le meilleur moyen de progresser entre pairs et d'intégrer des porteurs de projet de conversion ou d'installation. Ces groupes peuvent bénéficier de divers dispositifs : Vivea, projets de groupes dans le cadre GIEE, 30 000, DEPHY ou expérimentation.

## CAB

- 30000 viticulture : consolidation des itinéraires bas intrants
- GIEE viticulture : maîtrise des itinéraires de vinification à faibles intrants
- GIEE émergence viticulture : biodiversité, en partenariat avec la LPO
- GIEE petits fruits : consolidation des itinéraires sans intrants de synthèse
- GIEE PPAM : sécurisation des itinéraires sans intrants de synthèse
- GIEE apiculture : solutions alternatives aux traitements chimiques pour lutter contre le varroa

## GAB 44

- GIEE : projet collectif de transformation et de vente locale de lait biologique
- GIEE : presqu'île guérandaise : éleveurs bio regroupés dans une dynamique collective agroécologique connectée aux besoins du territoire
- 30000 : maraîchage et insertion
- GIEE émergence : structuration d'une filière locale céréales bio équitable

## GABBANJOU

- 30 000 : maraîchage biologique, renouvellement et doublement de l'effectif
- 30 000 : arboriculture biologique, nouveau groupe
- GIEE : assurer la pérennité des fermes Bio Ribou Verdon par l'agroécologie en favorisant leur résilience et leur attractivité. Association Bio Ribou Verdon
- DEPHY : semences paysannes et adaptation des itinéraires techniques. Nouveau groupe agréé en 2021

## CIVAM BIO 53

- GIEE : vers plus de pratiques agroécologiques en transformation laitière fermière

- GIEE : valorisation des veaux laitiers bio : quelles filières ? Quelles techniques ?
- 30000 : évolution des fermes maraîchères biologiques diversifiées mayennaises
- DEPHY : grandes cultures bio (renouvelé en 2021)
- GIEE : pérenniser et sécuriser la conduite des élevages de lapins bio

## GAB 72

- GIEE : adapter le système sol-plante-animal des élevages caprins
- GIEE : promouvoir des échanges commerciaux bio locaux de protéines végétales en Sarthe

## GAB 85

- 30000 et GIEE maraîchage : systèmes économes, biodiversité, réduction de la pénibilité du travail
- 30000 et GIEE polyculture-élevage laitier : concilier zéro phyto et impact carbone nul
- GIEE : manger bio en Vendée
- 30000 : résilience et durabilité des systèmes de grandes cultures sans phyto en sud Vendée
- DEPHY grandes cultures : nouveau groupe agréé en 2021
- GIEE : construire et faire vivre une filière agroécologique en fleurs comestibles dans le Grand Ouest
- GIEE émergence grandes cultures : du grain au pain

## PROJET TRI'AGE

Poursuite de ce projet porté par CUMA Ouest, qui implique, avec les CUMA, le GAB 44, la FDCIVAM 44, la FRCIVAM et la FDGEDA 35. Il consiste à développer des actions collectives de transfert de savoir-faire entre groupes animés par les différents réseaux sur la thématique du triage des céréales.

## CHIFFRES CLÉS 2022



3 GROUPES DEPHY  
7 GROUPES 30 000  
17 GIEE

# ACTION 5 VEILLE RÉGLEMENTAIRE SUR LE CAHIER DES CHARGES BIO

Action animée par Patrick LEMARIÉ

## EMPLACEMENT DES RUCHERS

Les modalités d'audit et les conclusions sont variables selon les régions et les auditeurs du fait de précisions insuffisantes dans la réglementation : comment caractériser les ressources inscrites dans le paysage sur lesquelles les abeilles vont butiner ? Quand et quels usages des analyses sur les miels ? Discussion encore en cours en 2023 à l'INAO.

## ARRÊT DE L'USAGE D'ALIMENTS D'ALLAITEMENT NON BIO POUR LES JEUNES CAPRINS

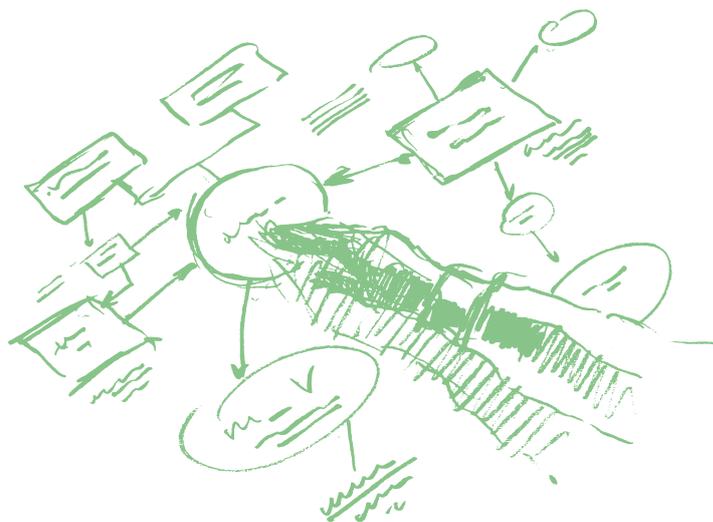
En production caprine, il est autorisé de nourrir les jeunes animaux en phase lactée avec une alimentation d'allaitement (poudre de lait) non bio, dans le but de prévenir les contaminations au CAEV (arthrite encéphalite virale caprine), transmissible par le lait maternel. Cette pratique, contraire au règlement, ne peut rester autorisée à moyen et long terme. La position de la CAB remontée à la FNAB est de supprimer l'usage dérogatoire de la poudre conventionnelle pour les femelles. Concernant les mâles, la question d'une filière chevreaux est posée avant de formuler une interdiction. Discussion encore en cours en 2023 à l'INAO.

## REFUSER LES DÉROGATIONS SÉCHERESSE

À la suite de la sécheresse qui a perduré en 2022, l'INAO a été sollicité par des éleveurs pour des demandes de dérogations pour l'achat de fourrages non bio. L'INAO a pris l'avis des organisations professionnelles. La CAB a fait le point auprès des adhérents via les GAB. Vu la situation de stocks importants dans de nombreux élevages bio, issus d'une année 2021 abondante en fourrages, la CAB a demandé à l'INAO de refuser toutes les dérogations jusqu'au 31/12/2022.

## INTERDICTION DE L'AZOPRIL ET DE L'ORGAMAX

Depuis décembre 2020, la FNAB a multiplié les démarches pour obtenir une clarification du statut réglementaire des produits fertilisants de type Azopril ou Orgamax, dont la composition pouvait apparaître incompatible avec les principes de l'agriculture biologique. En conséquence, les autorités françaises (qui



ont soutenu la FNAB sur ces demandes de clarification) ont demandé à la Commission européenne son avis sur l'autorisation en bio de ces engrais à forte teneur en azote. À la suite du retour d'avis de l'UE, l'usage de ces produits est interdit à compter du 6 janvier 2023 (dérogation d'usage des stocks jusqu'au 30 avril 2023).

## POLLUTION DES SOLS

Des cas de pollutions des sols qui impactent la qualité des productions ont été répertoriés ces dernières années par les organismes certificateurs. Reste à savoir si les sols pollués peuvent être cultivés en bio, et à déterminer ce qu'il faut faire lors de cette constatation sur des parcelles déjà certifiées. En cas de pollution des sols, la CAB soutient la position d'une interdiction d'utilisation pour toute production à usage alimentaire. Elle souhaite également systématiser des analyses de terres préalables, en fixant des niveaux de seuils.

## PROSULFOCARBE

Des cas de contamination de récoltes par le prosulfocarbe (désherbant de synthèse de prélevée sur céréales d'automne) sont toujours identifiés par les organismes certificateurs dans différents territoires, les forçant à déclasser ces récoltes. Les mesures de l'air réalisées par l'ARS détectent cette molécule à l'automne. Malgré nos interventions auprès des autorités, dont une action juridique en 2021 dans les cinq départements de la région avec l'appui de la FNAB et de Générations futures, cette molécule est toujours utilisée. Les conditions réglementaires

d'usage sont insuffisantes pour empêcher sa diffusion dans l'air et son dépôt sur les récoltes (sarrasin, pommes, poires, légumes...). La CAB s'est à nouveau adressée aux fournisseurs de ce produit pour leur enjoindre d'en arrêter la commercialisation.

## IMPLICATION DANS LE PROJET GERICO

Le projet Gerico (gestion des risques de contamination) est piloté par la FNAB depuis 2020, avec le soutien de l'OFB (Office français de la biodiversité). Sont également participants les organismes certificateurs et la FNCUMA notamment. Deux kits ont été édités en 2021 : « Comment réduire le risque de contamination à la parcelle ? » et « Que faire en cas de contamination ? ». La FNCUMA a également édité un guide pour éviter les pollutions par le matériel partagé. Le volet Gerico 2 a été élaboré fin 2022 : la CAB s'impliquerait à partir de 2023 dans un travail partenarial avec des groupements de producteurs pour élaborer des préconisations d'itinéraires techniques qui éviteraient au maximum les risques de pollution vers des parcelles bio.



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Éric GUIHERY (53)

Les administrateurs de la CAB et les référents par production ont été consultés tout au long de l'année pour faire remonter des avis sur les points d'application de la réglementation discutés au sein du CNAB (Comité national AB). Vous pouvez compter sur eux pour défendre une bio exigeante, en accord avec nos pratiques paysannes.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**3 ARTICLES** DANS LE BULLETIN CAB



**1 GROUPE DE TRAVAIL** FNAB SUR LES PROPOSITIONS D'APPLICATIONS À REMONTER À L'INAO



## ACTION 1 BIO ET CLIMAT

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ



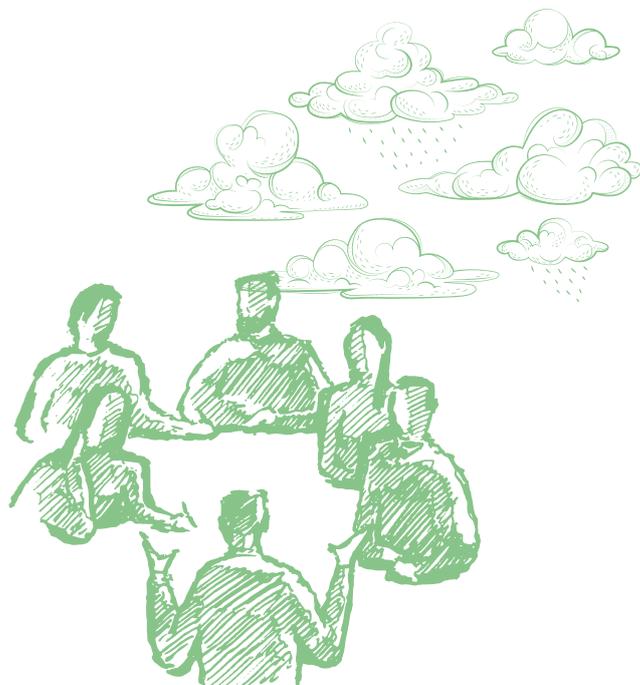
Les producteurs bio constatent de plus en plus les impacts du changement climatique sur leurs fermes : gels printaniers sur vignes et fruitiers dont la végétation est trop en avance, disponibilité en fourrages, semis d'été et d'automne compromis par la sécheresse, manque d'eau pour irriguer les légumes et fruits... Ils sont par ailleurs interpellés sur l'efficacité des systèmes et pratiques bio pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Sont-ils réellement moins polluants, alors que les rendements sont moindres en bio ?

### 35 GROUPES D'ÉCHANGES TESTENT DES INNOVATIONS DANS DIFFÉRENTES PRODUCTIONS

- Grandes cultures : réduction du travail du sol (dynamiques annuelles de rotation et matériel innovant de travail superficiel) / semis sous couvert des intercultures avant récolte des céréales / adaptation des variétés, dont semences paysannes / mélanges de variétés intraparcellaires.
- Maraîchage : maintien d'un sol vivant / réduction du travail du sol / couverture constante des sols (tests de différentes espèces en engrais vert et semis sous couvert) / maîtrise des apports organiques en quantité et qualité / variétés adaptées à des à-coups climatiques / protection physique des cultures en période de forte chaleur / maîtrise de l'irrigation (suivi du stock dans les sols, rythme et volume, développement des systèmes racinaires).
- Polyculture bovins, ovins, caprins : gestion des prairies en période sèche / pâturage hivernal / parcelles non fauchées pour du stock sur pied en été / limitation des animaux improductifs pour réduire les GES / passage en monotraite certaines périodes de l'année / allongement des durées de prairies.
- Polyculture porcs, volailles : gestion des parcours (autonomie et durabilité) / optimisation de la logistique en circuits courts / échanges de protéines entre fermes.

## CLIMATVEG : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Climatveg est un projet financé par le conseil régional et piloté par Végépolys. L'objectif est d'élaborer des outils de sensibilisation aux impacts du changement climatique sur les systèmes agricoles. Trois groupes grandes cultures animés par le GAB 44, CB 53 et GAB 85 réalisent des observations sur des innovations dans les itinéraires techniques (semis sous couvert, mélanges intraparcellaires, usage des outils de travail superficiel). Un groupe élevage du GAB 44 participe, lui, à l'élaboration d'une démarche collective d'analyse des faiblesses et points forts des systèmes d'élevage bovin.



## 70 FORMATIONS SUR LA RECHERCHE D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Diversifier les espèces dans un verger et adaptation de la taille aux évolutions climatiques.
- Maîtriser la sélection en blés paysans.
- Produire ses plants maraîchers et sélection paysanne adaptée au climat.
- Concevoir un dispositif d'irrigation dans la sobriété.
- Mieux comprendre son sol.
- Les matières organiques sur la ferme : les stocker, les faire évoluer, les épandre.
- Observer la biodiversité sur sa ferme.
- Identifier les économies d'énergie sur sa ferme laitière.
- Maîtrise du désherbage mécanique.

## VEILLE SUR LES BILANS CARBONE

Plusieurs groupes ont réalisé des bilans carbone afin de situer leur système et d'évaluer les possibilités d'évolution. Une soixantaine de diagnostics CAP'2ER ont été réalisés par le GAB 44, le GABBanjou et le GAB 85 dans le cadre du dispositif Fermes bas carbone. La synthèse de ces bilans a montré que les systèmes laitiers bio extensifs à forte proportion de prairies longue durée dans leurs assolements avaient un impact lié aux émissions faible par rapport aux systèmes intensifs, y compris en éq. CO<sub>2</sub> par litre de lait. Cependant, les fermes biologiques, déjà

très avancées dans la réduction de leurs émissions, ont peu de perspectives de reconnaissance dans les dispositifs publics, que ce soit par les crédits carbone ou par les aides de la PAC (pas de prise en compte dans l'écoringime, dans des MAEC ou des PSE).

## ÉLABORATION D'UN OUTIL « BILAN CARBONE » AVEC SOLAGRO

La commission environnement de la FNAB, à laquelle participe la CAB, a identifié le besoin de disposer d'un outil qui prenne en compte l'ensemble des particularités techniques des systèmes bio : valorisation des haies, prairies longue durée, pâturage, intrants organiques... Il n'existait pas par ailleurs d'outil de bilan utilisable en productions végétales (grandes cultures, maraîchage, viticulture, arboriculture). La FNAB s'est donc tournée vers l'association Solagro, avec laquelle des partenariats existent déjà historiquement sur des diagnostics environnementaux (Dialecte, Dia'terre...), et plus récemment pour l'élaboration du module biodiversité du cahier des charges FNAB. Un groupe de travail a permis la construction d'un outil de bilan dédié au réseau FNAB, issu d'une matrice élaborée par Solagro, ACCT (*Agri Climate Change Tool*), et adaptée aux spécificités des systèmes bio. L'outil demeure en test, en vue d'une version définitive en 2023.



© Adobe Stock

## CHIFFRES CLÉS 2022



**35 GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES**  
(350 PARTICIPANTS) QUI TESTENT DES INNOVATIONS EN  
LIEN AVEC LE CLIMAT



**70 FORMATIONS** (600 PARTICIPANTS)  
INTÉGRANT DES LEVIERS D'ADAPTATION  
AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



**1 OUTIL BILAN CARBONE**  
FNAB-SOLAGRO

## ACTION 2 BIO ET EAU

Action animée par Patrick LEMARIÉ

### 2022 : UN CHOC POUR LES PRODUCTEURS FACE À LA SÉCHÈRESSE LONGUE ET AUX TEMPÉRATURES EXTRÊMES

Les réserves d'eau dans les sols se sont trouvées insuffisantes, les restrictions d'arrosage ont touché de nombreux bassins versants et, de plus, les producteurs ou porteurs de projet se sont aperçus que l'accès à de nouvelles ressources ne leur était pas toujours possible. Par ailleurs, les projets de bassines ont fortement fait réagir, avec la nécessité pour notre réseau de préciser nos positions sur l'usage de l'eau en agriculture. Plusieurs chantiers ont donc été entamés par les adhérents et par les GAB : besoin d'information sur les réglementations sur la gestion quantitative de l'eau, points de repère sur les cycles hydrologiques et l'évolution des disponibilités face au changement climatique, connaissance des lieux de concertation sur la gestion quantitative de l'eau, affermissement des itinéraires techniques pour une sobriété d'usage de l'irrigation.

### UN GUIDE SUR LES RÉGLEMENTATIONS RÉGISSANT L'USAGE DE L'EAU



Le projet de guide est né du constat que de nombreux porteurs de projet d'installation, en particulier en maraîchage, mais aussi en petits fruits, voire en PPAM, focalisaient leur attention sur la recherche de terres disponibles et négligeaient la problématique des ressources en eau accessibles, non seulement d'un point de vue hydrologique, mais aussi réglementaire. Ils ignorent souvent les réglementations générales sur le creusement d'un forage, d'un bassin ou le pompage en rivière. Ils méconnaissent encore davantage l'existence de règles liées à leur bassin versant, dont l'objectif est de maintenir les équilibres des ressources et des milieux.

### UNE FORMATION SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU INITIÉE PAR LE GABBANJOU

Le groupe d'échanges techniques maraîchage animé par le GABBAnjou a souhaité se pencher sur la façon dont les producteurs bio pouvaient faire entendre leurs besoins, alors qu'ils constatent que certains agriculteurs ont utilisé de gros volumes d'eau en 2022 pour irriguer des productions non destinées à l'alimentation humaine. Un groupe de travail dédié a élaboré un programme de formation avec deux formatrices indépendantes sur l'eau, par ailleurs membres de FNE (France nature environnement) et d'instances de consultation sur l'eau (Comité de bassin, Commission locale de l'eau, Conseil économique, social et environnemental, Comité national de l'eau). Cette formation va aborder les cycles hydrologiques, les instances de consultation, les réglementations. Elle a pour vocation d'être développée ultérieurement par la FNAB dans les six grands bassins hydrographiques, à l'intention des représentants bio dans les instances.

### 25 FORMATIONS (250 PARTICIPANTS) ONT CONCERNÉ DES TECHNIQUES QUI RÉDUISENT LES IMPACTS SUR L'EAU

- Maîtriser le désherbage mécanique (pas d'usage de désherbants chimiques).
- Comprendre son sol (et adapter la fertilisation).
- Gestion des engrais de ferme.

- Réduction des impacts sur l'usage de l'eau.
- Maîtrise de l'irrigation en maraîchage.
- Comprendre son sol (et adapter l'irrigation).
- Réduction du travail du sol (réduction de l'évaporation de l'eau du sol).
- Choix de variétés (adaptation au changement climatique).
- Agroforesterie (ombrage, pénétration de l'eau dans le sol).



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Jacques CHAUVIRÉ (44)

En agriculture biologique, nous travaillons dans le respect de la nature et de ses ressources. Nos pratiques évitent la pollution de l'eau et cherchent à respecter les milieux naturels. Nous essayons donc de réduire notre consommation d'eau. Mais, pour certaines cultures, l'irrigation est nécessaire. Nous avons malheureusement constaté l'été dernier que certaines productions ont utilisé de gros volumes d'eau pour des cultures non directement destinées à la consommation humaine, alors que des maraîchers ou arboriculteurs avaient leurs productions en danger. Il est nécessaire que la répartition des volumes disponibles puisse être rediscutée au-delà de situations de quotas historiques et en mettant une priorité sur les productions à destination de l'alimentation humaine.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**15 GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES**  
(160 PARTICIPANTS)  
LEVIERS EN FAVEUR DE L'EAU



**25 FORMATIONS**  
(250 PARTICIPANTS)  
TECHNIQUES EN FAVEUR DE L'EAU



**1 CORPUS DE FORMATION**  
SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU (GABBANJOU)



**1 GUIDE SUR LA RÉGLEMENTATION**  
RÉGISSANT L'USAGE DE L'EAU



**29 TERRITOIRES « EAU »** EN CONTACT POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS



## ACTION 1 ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Action réalisée par Amélie VIAN (puis remplacée par Céline LE GARDIEN) et William PARMÉ

### SUIVI TECHNIQUE

En 2022, la CAB a accompagné 159 maraîchers (+1 % par rapport à 2021). Ce nombre est en augmentation depuis plusieurs années (+18 % en 2020). 84 % ont maintenu leur abonnement au suivi entre 2021 et 2022.

ANNÉE	ABONNÉS AU SUIVI TECHNIQUE	DONT NIVEAU 1 PUBLICATIONS TECHNIQUES	DONT NIVEAU 2 PUBLICATIONS + VISITES
2022	159	73	86
2021	157	68	89
2020	129	56	73
2019	133	58	75
2018	120	51	68
2017	96	40	57
2016	83	39	44



Visite d'une ferme en maraîchage en juin 2022

### COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE STRUCTURES DE CONSEIL

La CAB participe à des rencontres de technicien-ne-s avec les autres structures de conseil technique autour de thématiques d'essais, de surveillance biologique du territoire et d'innovations techniques. Ces partenaires sont notamment : services techniques légumiers des chambres d'agriculture départementales, CDDM en Loire-Atlantique, techniciens en maraîchage bio du réseau FNAB. Avec ces derniers, la CAB anime un groupe d'échanges techniques nommé Commission légumes Grand Ouest, qui englobe les régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Au-delà du forum en ligne sur lequel les techniciens échangent des informations, ce groupe réalise plusieurs publications techniques interrégionales destinées aux producteurs (*Le Taupin du maraîcher* notamment).

### CAHIER TECHNIQUE : LE TAUPIN DU MARAÎCHER

Depuis maintenant 10 ans, la CAB édite *Le Taupin du maraîcher*, cahier technique spécialisé en maraîchage biologique diversifié. Cette revue présente des pratiques techniques exemplaires, des comptes rendus d'essais, des articles concernant les entreprises agricoles, la réglementation... Elle est aujourd'hui distribuée dans toute la région du Grand Ouest avec un tirage à 800 exemplaires. La CAB en assure la coordination, et les articles sont rédigés par les technicien-ne-s en maraîchage bio des différents réseaux départementaux et régionaux. Aujourd'hui, le document intéresse aussi hors des frontières du Grand Ouest, de plus en plus de producteurs souhaitent s'abonner à travers la France.





## BULLETINS TECHNIQUES MARAÎCHAGE

La CAB édite des bulletins maraîchers pour les adhérents du suivi technique. Envoyés par mail, ces bulletins donnent des informations de saison sur les risques de maladies, des préconisations d'intervention et des conseils techniques. Ce document est apprécié des maraîchers pour sa fonction très opérationnelle. Les photos et informations techniques qu'il contient sont récupérées sur les fermes de la région et permettent ainsi un échange de pratiques à large échelle entre des maraîchers parfois éloignés les uns des autres. La CAB a édité 22 bulletins en 2022.

## CALENDRIER CULTURAL

Un nouvel outil avait été réalisé en 2019 afin de sécuriser les installations en maraîchage et de faciliter la planification annuelle des cultures chez les maraîchers. Ce calendrier indique, pour chaque légume, les dates de semis et de plantation préconisées, le lieu de plantation (sous abri ou en plein champ) dans la région ainsi que les dates de récolte associées. Cet outil a continué d'être distribué en 2022, et a même été réimprimé, fort de son succès.

## PLANNING DE PRODUCTION DE PLANTS MARAÎCHERS BIO

Nouvel outil réalisé en 2021, il permet aux producteurs de connaître le nombre de semaines nécessaire à la croissance de leurs plants en fonction de la date de semis. Une partie de ce document donne les clés pour bien agencer son atelier de plants maraîchers. Il sera distribué à nouveau en 2023. Un outil bien utile dans un contexte d'augmentation des prix des plants.

## MERCURIALE DES PRIX VENTE DIRECTE

La CAB coordonne une mercuriale de prix à partir des informations transmises par les producteurs. Cette mercuriale permet aux maraîchers en vente directe de mieux connaître le marché. En 2022, 11 mercuriales ainsi qu'une synthèse annuelle ont été réalisées. Pas moins de 144 maraîchers bio de la région ont participé au moins une fois à la mercuriale au cours de l'année, avec une moyenne de 59 participants par édition. Un précieux document permettant d'observer la dynamique des prix dans ces systèmes.

## GUIDE VARIÉTAL GRAND OUEST

La commission Grand Ouest édite un guide variétal. C'est un référentiel des variétés de légumes intéressantes en maraîchage bio. Il est réalisé grâce aux nombreux retours d'expérience des maraîchers (enquêtes réalisées auprès de tous les maraîchers du Grand Ouest adhérents du réseau), aux observations de terrain faites par les technicien-ne-s du réseau et aux résultats d'expérimentations variétales réalisées chez les producteurs. La dernière édition est parue en 2021 et une nouvelle est prévue pour 2023, avec l'intégration du comportement des variétés face à la sécheresse.



## PARTICIPATION AU RÉSEAU DE PIÉGEAGE

La CAB participe activement à la surveillance biologique du territoire (SBT), gérée par la chambre régionale d'agriculture. Trois parcelles de piégeage ont été suivies hebdomadairement, sur trois fermes en Loire-Atlantique et Vendée. Les relevés sont mis en commun avec les autres structures participantes. Ces observations sont ensuite valorisées dans notre bulletin technique et dans le bulletin de santé du végétal (BSV) régional.

## INTERVENTIONS EN FORMATION

La CAB intervient dans les structures départementales (GAB/CIVAM bio) du réseau pour des formations techniques : 3 journées de formation ont été données aux producteurs en 2022 sur des thématiques variées : fertilité durable des sols, gestion des maladies et ravageurs, optimisation de l'irrigation... Nous avons également été sollicités par des établissements scolaires pour des interventions ponctuelles (CS du Fresne...).



Larves de doryphore sur un plant de pomme de terre (Mabioco).  
Lutte contre l'altise sur chou (Pamal).



Formation sur la gestion des bioagresseurs en maraîchage en Mayenne, juin 2022

## EXPÉRIMENTATION EN MARAÎCHAGE

La CAB a participé à 4 programmes d'expérimentations coordonnés par l'ARELPAL :

- évaluation de l'efficacité d'une lutte avec produits de biocontrôle contre les attaques d'altise des crucifères sur culture de chou-fleur (Pamal) ;
- relevés d'indicateurs de la fertilité des sols sur différentes parcelles de la région (Clef de sol) ;
- gestion du doryphore sur pomme de terre (Mabioco) ;
- gestion de l'enherbement sous les lignes d'eau (Tenace).



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Loïc DE BARMON  
LE POTAGER BIO

Les visites dans le cadre du suivi technique sont des temps d'échanges nécessaires pour moi, même s'il n'y a pas de sujet brûlant à gérer dans mes champs. C'est dans la base des missions des technicien-ne-s de la CAB de passer du temps à voir des fermes et des personnes en lien avec le maraîchage. Ces temps d'échanges sont essentiels pour garder une ouverture d'esprit. À travers les années, il y a souvent eu des changements de technicien-ne-s, mais cela ne m'inquiète pas, au contraire, car chaque fois ce sont de nouvelles compétences et un nouveau point de vue qui se présentent sur nos fermes.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**159 MARAÎCHER·ÈRE·S**  
ACCOMPAGNÉ·E·S EN  
PAYS DE LA LOIRE



**3 CAHIERS TECHNIQUES**  
LE TAUPIN DU MARAÎCHER



**22 BULLETINS  
TECHNIQUES**



**11 MERCURIALES DE PRIX**  
+ **1 SYNTHÈSE ANNUELLE**

# ACTION 2 ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN VITICULTURE

Action réalisée par Martin ROCOUR puis par Kady SONKO

En 2022, 68 vignerons bio des Pays de la Loire ont participé aux actions collectives proposées par la CAB. L'objectif est de fédérer un maximum de vignerons pour partager les problématiques techniques.

## GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES

La CAB a animé 12 groupes d'échanges dans l'année :

- 3 en muscadet/Vendée (depuis 2011) ;
- 4 en coteau-d'ancenis (depuis 2014) ;
- 2 en Sarthe (création en 2016) ;
- 2 dans le Saumurois (création en 2021) ;
- 1 en Anjou.

Les thèmes techniques ont été orientés en fonction du profil du millésime, à la demande des vignerons.



Groupe d'échanges en Sarthe

## EXPÉRIMENTATION : LABO ISOHOMÉO

Le suivi des parcelles du « groupe 30000 » s'est poursuivi cette année. Il réunit 12 vignerons répartis dans les Pays de la Loire, qui travaillent sur la vitalité de la vigne. Ce suivi compare, par la mesure du pH, du redox et de la conductivité, des parcelles traitées soit avec de l'homéopathie/isothérapie, soit avec du cuivre et du soufre. Il alimente une base des données qui permet aux vignerons de mieux cibler les produits à apporter à la vigne et de sécuriser les récoltes tout en diminuant les apports d'intrants au champ.

## FORMATIONS TECHNIQUES

La CAB a animé 4 formations techniques. Elles sont organisées autour d'un-e intervenant-e, expert-e dans son domaine.



THÈMES DES JOURNÉES TECHNIQUES	INTERVENANTS
<b>Travailler en biodynamie sur son domaine viticole</b>	<b>Patrick THOMAS</b> Formateur au MABD
<b>Couverts végétaux et engrais verts : quelle utilisation en viticulture biologique ?</b>	<b>Éric MAILLE</b> Technicien à Agrobio Périgord
<b>Perception des forces de vie dans les vignes</b>	<b>Bernadette LICHTFOUSE</b>
<b>Dynamisation/informations de l'eau : théorie et pratique appliquée à l'agriculture</b>	<b>Milène SOUVIGNET</b> Ingénieure agronome en recherche et développement

## VISITE ANNUELLE

Les vignerons du programme ont reçu la visite annuelle d'un-e conseiller-ère. Le thème de la visite est travaillé en fonction des interrogations et des problématiques du vigneron. Il s'agit d'un temps privilégié pour permettre d'approfondir les sujets abordés en collectif (groupes d'échanges ou journées techniques).



## BULLETINS TECHNIQUES HEBDOMADAIRES

La CAB a édité 22 bulletins techniques et des « Flashvigne » pour soutenir les vignerons au plus près de leur quotidien. L'aspect technique a été complété par un soutien humain avec une forte présence du technicien sur le terrain et à distance (SMS, appels téléphoniques). Les bulletins techniques sont transmis de janvier à septembre. Ils présentent les risques météo, les pressions maladies, des conseils techniques (biodynamie, protection de la vigne), des partages d'expérience des vignerons des Pays de la Loire (mais aussi d'autres régions) et des extraits de recherches bibliographiques. Des informations œnologiques peuvent également être transmises.

## MILDIU NI MAÎTRE

Deux numéros de *Mildiou ni Maître* sont parus en 2022. Cette revue, écrite en collaboration entre les structures des régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire, traite de thématiques qui ont questionné en 2022. La revue est ponctuée par des retours d'expérience, des rencontres et échanges sur le terrain.



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Philippe CHEVARIN (44)

Le suivi technique de la CAB, c'est l'expression collective des besoins des vignerons. Ce suivi répond à des problématiques de terrain que l'on rencontre au quotidien. Il permet de nombreux échanges avec et entre les vignerons, et ainsi une adaptation « en temps réel » aux changements auxquels nous faisons face. Les techniciens font le travail de recherche bibliographie que nous n'avons pas le temps de faire, ainsi que le lien avec d'autres régions, sans oublier des expérimentations qui servent le collectif.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**68 VIGNERONS**  
ACCOMPAGNÉS



**19 BULLETINS**  
TECHNIQUES



**12 GROUPES**  
D'ÉCHANGES  
TECHNIQUES



**4 JOURNÉES**  
TECHNIQUES

## ACTION 3

# ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN ŒNOLOGIE

Action réalisée par Jérémie CEBRON

### LABORATOIRE D'ŒNOLOGIQUE ITINÉRANT

Le laboratoire d'œnologie itinérant a rassemblé 40 vignerons en 2022, chiffre en légère progression par rapport à 2021 (36 vignerons inscrits). Dans le contexte d'une année marquée par la sécheresse et les chaleurs extrêmes, le suivi microbiologique du laboratoire a permis de sécuriser des vinifications particulièrement difficiles, ces stress abiotiques entraînant carences du milieu fermentaire et développements microbiens non désirés. Le laboratoire permet un suivi microbiologique du vin, la mesure du pH, du potentiel redox, de la conductivité et de l'oxygène dissous. La dégustation est aussi un outil d'aide au diagnostic prépondérant du laboratoire. L'interprétation et les préconisations de l'œnologue sont l'occasion de créer des échanges entre vignerons sur les vinifications et de développer l'entraide (grâce au prêt de matériel par exemple). Ce concept intéresse de plus en plus les vignerons de toute la France, d'où des questions régulières sur ce thème ainsi que des demandes de formation.

### INTERVENTION EN FORMATION DANS LE SUD DE LA FRANCE

2022 a aussi été l'occasion pour la CAB d'exporter son savoir-faire et ses compétences dans le domaine du suivi microbiologique et des vinifications douces. 4 journées de formation ont été données aux vignerons adhérents du Biocivam de l'Aude et du CIVAM bio des Pyrénées-Orientales sur ces thèmes. Elles ont regroupé 30 vignerons au total et ont permis à certains de franchir le pas et de s'équiper en outils de suivi microscopique.

### GROUPE GIEE

Les échanges collectifs du GIEE autour des vins bio sans intrants ont permis de mettre en place des itinéraires de vinifications douces qui, malgré un millésime difficile, ont permis de sécuriser des fermentations avec le moins d'intrants possible.

### ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Une dizaine de suivis individuels ont été effectués en 2022 afin d'accompagner les vignerons durant toute l'année de manière approfondie. Le suivi individuel permet

notamment d'accompagner les vignerons au moment de la mise en bouteilles, qui est une opération critique dans le processus d'élaboration d'un vin.

### RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATIONS

La CAB est partenaire de l'IFV de Vertou sur les goûts de souris depuis 2020. Après une campagne d'échantillonnage importante en 2021, les analyses des prélèvements ont permis d'identifier des itinéraires de production limitant l'apparition de ce défaut. Ils ont ensuite été testés sur le terrain, chez des vignerons volontaires.



### L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Remy BRANGER  
Domaine de la Pépière  
(44)

Au domaine de la Pépière, nous avons commencé le laboratoire itinérant en 2018 après quelques années avec des fermentations difficiles. Dans un premier temps, il s'agissait pour nous d'avoir des réponses complémentaires à nos questionnements sur les fermentations indigènes. Aujourd'hui, nous avons bien intégré cet outil dans notre itinéraire de production. Il nous sert notamment à contrôler tous nos pieds-de-cuve indigènes qui serviront à ensemercer nos cuves, ce qui permet de commencer la campagne de vinification avec toutes les cartes en main. C'est un bon outil pour pouvoir anticiper, ce qui est essentiel lorsqu'on veut faire du vin avec peu d'intrants. Enfin, la vision qu'apporte Jérémie grâce au fait qu'il parcourt plusieurs vignobles de la Loire nous permet d'étoffer nos échanges et de développer l'interconnaissance entre vignerons.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**40 VIGNERONS**  
ACCOMPAGNÉS

**10 SUIVIS**  
INDIVIDUELS



**4 BULLETINS**  
FLASHS PENDANT  
LES VENDANGES

**2 RÉUNIONS**  
POSTVENDANGES



**4 JOURS** DE  
FORMATIONS DONNÉS

## ACTION 1 GRANDES CULTURES

Action suivie par Emmanuelle CHOLLET

Décisions stratégiques et syndicales, veille économique, veille réglementaire, temps forts et publications, structuration de filières : telles sont les actions portées par la Commission grandes cultures de la CAB, composée de producteurs et salariés des départements des Pays de la Loire. L'année 2022 a été marquée par une situation très sensible du marché des céréales, oléagineux et protéagineux bio du fait de la guerre en Ukraine, à laquelle s'ajoute la baisse de la consommation bio en général. L'accompagnement des adhérents a été au cœur des préoccupations du réseau durant cette année.

### TEMPS FORTS

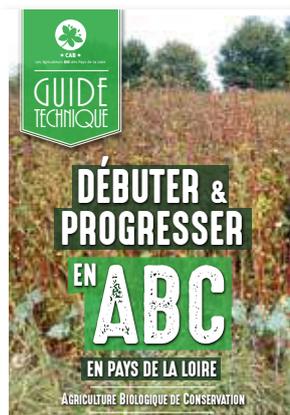
Les Rencontres nationales de l'agriculture bio de conservation (ABC), les 15 et 16 février à Laval (53). 2 journées de conférences, de partages d'expérience des groupes de producteurs et d'ateliers de codéveloppement pour débiter et progresser en ABC.

### PUBLICATIONS



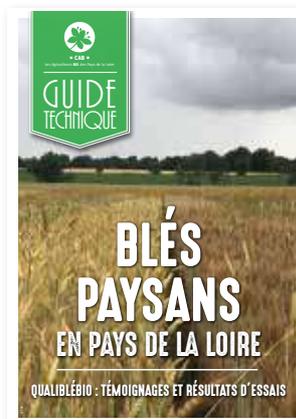
#### GUIDE TECHNIQUE Échanges et commercialisation en grandes cultures.

Ce guide, à destination des producteurs, comporte des repères réglementaires sur la commercialisation des grains, des informations sur le marché des fourrages et des effluents ainsi que des témoignages de producteurs.



#### GUIDE TECHNIQUE Débiter et progresser en ABC en Pays de la Loire.

Ce guide apporte des éléments de réponse aux questions que peuvent se poser les producteurs : comment définir l'ABC ? Par quoi débiter en ABC ? Qu'est-ce qui fonctionne dès à présent ? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas (encore) ? Quelles sont les perspectives ?



#### GUIDE TECHNIQUE Blés paysans en Pays de la Loire

Ce document de synthèse, après plusieurs années de travail, est basé sur trois volets : retours d'expérience de producteurs qui cultivent des blés paysans, bilan de résultats d'essais Qualiblébéo, fiches variétales de quelques blés paysans.



#### BULLETINS TECHNIQUES

11 numéros rédigés par les salariés du comité technique régional, depuis son lancement en 2020, avec des rubriques récurrentes : essais paysans, focus techniques, marchés/filières, actualités, agenda. Ce bulletin technique est envoyé en version numérique aux adhérents du réseau.

### VEILLE RÉGLEMENTAIRE

- Produits riches en azote issus d'importation : le réseau FNAB a engagé des démarches auprès du ministre de l'Agriculture pour clarifier le statut réglementaire de ces produits et protéger le label bio (et ses producteurs). Le réseau CAB a apporté à ses adhérents les informations et le calendrier de retrait du marché UAB de certaines marques.
- Loi Egalim 2 (principe de prise en compte des coûts de production dans le prix de vente et mise en place de contrat « amont » par les producteurs eux-mêmes) :
  - position favorable des producteurs de la commission régionale sur son application ;
  - position d'alerte pour les producteurs qui ne trouveraient pas de débouchés si leurs coûts de production et prix de vente étaient trop hauts ;
  - position d'alerte sur le fait que les opérateurs économiques ne veulent pas de la loi pour éviter de bousculer leur maîtrise du marché.

## VEILLE ÉCONOMIQUE

- Une rencontre avec des représentants de la Coopération agricole (LCA) a permis d'échanger sur le contexte global du marché des céréales, oléagineux et protéagineux bio et sur les projections : quel développement de la bio et de la filière grandes cultures à court, moyen et long terme ? Quel accompagnement à la conversion ? Quelle projection pour la campagne 2022-2023 ? Comment rendre la contractualisation plus lisible et accessible pour les producteurs ? Comment aborder le débouché de la restauration hors domicile ? Autant de questions utiles à l'accompagnement des adhérents.
- Recueil des prix finals de la collecte 2020 et des acomptes de la collecte 2021 : la CAB et Initiative bio Bretagne réalisent une enquête auprès des organismes collecteurs/stockeurs ayant une activité de collecte en Pays de la Loire et en Bretagne. Cela donne lieu à une synthèse anonyme de fourchette de prix mini-maxi par espèce.
- Fiche sur la commercialisation des grandes cultures dans le Grand Ouest en 2022 : document réalisé par un comité de pilotage réunissant le réseau bio des Pays de la Loire, Bretagne et Normandie, la Coopération agricole, les Interbio et les chambres d'agriculture. Il récapitule les espèces recherchées et les besoins des organismes collecteurs et stockeurs du Grand Ouest pour la campagne à venir (en pur et en mélange). Fiche téléchargeable sur le site de la CAB Pays de la Loire et disponible dans les GAB en format papier.

## STRUCTURATION DE FILIÈRES

- Structuration d'une filière régionale blé meunier bio et céréales à farine. La CAB a finalisé un travail méthodologique avec les GAB sur la relocalisation des approvisionnements des meuneries en blé meunier et céréales bio. La poursuite de ce travail de structuration de filières en 2023-2024 porte sur :
  - la sécurisation des filières, au travers notamment de la défense du prix de revient de la production et des supports de structuration : charte de filière, cahier des charges « qualité » et contrat ;
  - la différenciation au regard des critères du commerce équitable et de la sélection paysanne des semences utilisées dans ces filières ;
  - l'accompagnement de circuits ultracourts grâce aux groupes de paysans boulangers.
- Structuration d'une filière houblon bio en Pays de la Loire et Bretagne. La CAB est partenaire de l'association Houblon de l'Ouest et de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour la structuration de cette filière. L'évaluation des besoins brassicoles en houblon bio en 2020-2021 donne lieu à la poursuite de la

structuration entre brasseurs et houblonniers en 2023-2024. Trois volets sont travaillés au sein du collectif de houblonniers : charte de filière, valorisation des adhérents de Houblon de l'Ouest et de la qualité de la matière première, préparation d'un temps fort en 2024 : le comice du houblon en Pays de la Loire.



### L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

**Jean-François GAUMÉ**  
Polyculteur-éleveur (53)

L'un des très rares avantages des vagues de chaleur de cet été est que l'on a pu récolter dans de bonnes conditions et rapidement. Malgré les canicules, les rendements en céréales d'hiver sont dans la moyenne des dernières années. Ce sont les cultures d'été (maïs, tournesol, sarrasin) qui ont souffert le plus des canicules et du manque d'eau. Par exemple, les rendements en tournesol vont de 100 kg/ha à 3,5 t/ha en irrigué, et pour le sarrasin de 50 kg/ha à environ 500 kg/ha. Comme dans toutes les productions il y a un ralentissement des conversions. Le marché des grandes cultures bio est un marché physique, les prix ont varié, mais moins qu'en conventionnel. Certaines productions sont en augmentation, comme le maïs, le tournesol, la féverole, et d'autres en stagnation, comme le blé. Nous avons commencé l'année avec les Rencontres nationales de l'ABC à Laval, avec des échanges très riches. Afin de vous apporter un maximum d'informations et de vous perfectionner techniquement, nous poursuivons le bulletin technique trimestriel. L'objectif est toujours le même dans nos systèmes : diversifier son assolement pour ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et maintenir un maximum d'autonomie, l'augmentation du prix des intrants nous confirme cette stratégie. La CAB et le réseau des GAB et CIVAM de votre département sont toujours présents pour vous accompagner dans vos projets en grandes cultures, en agronomie... N'hésitez pas à les contacter !

## CHIFFRES CLÉS 2022



**3 GUIDES TECHNIQUES**  
**4 BULLETINS TECHNIQUES**



**3 RENCONTRES** DE LA  
COMMISSION CAB  
**4 RENCONTRES** DU COMITÉ  
TECHNIQUE CAB

**1 RENCONTRE** AVEC LA  
COOPÉRATION AGRICOLE



**1 FICHE** COMMERCIALISATION  
DES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX ET  
PROTÉAGINEUX BIO EN GRAND  
OUEST



**1 SYNTHÈSE** DES PRIX « DÉPART  
FERMES » 2020-2021 CAB/IBB



**1 COMITÉ TECHNIQUE**  
RÉGIONAL FILIÈRE BLÉ MEUNIER



**3 OUTILS « MODÈLES »**  
DE SÉCURISATION DES FILIÈRES  
LOCALES (CHARTRE, CAHIER DES  
CHARGES, CONTRAT)

## ACTION 2 VITICULTURE

Action suivie par Emmanuelle CHOLLET

La CAB Pays de la Loire est partenaire depuis plusieurs années de l'association Loirevinbio sur les enjeux de structuration de la filière viticole et sur la promotion des vins bio du Val de Loire. La CAB assure l'animation et la gestion financière de cette association à caractère interprofessionnel des vins bio du Val de Loire, qui réunit vignerons, metteurs en marché et distributeurs.

### MISSIONS DE LOIREVINBIO

- Défendre les intérêts de la viticulture bio, se faire une place parmi les institutions viticoles et être l'échelon régional de défense de la viticulture bio.
- Fédérer, créer une dynamique de groupe, pour un soutien collectif entre vignerons.
- Promouvoir les vins bio de Loire auprès des professionnels, grâce au salon 100 % bio la Levée de la Loire, à Angers et Paris (pas de hiérarchie ni de cooptation entre les exposants, tarifs abordables).

### LOIREVINBIO ET SES PARTENAIRES

Loirevinbio fait partie de l'écosystème viticole bio et généraliste :

- partenaire des groupements régionaux du réseau FNAB : CAB Pays de la Loire et Bio Centre ;
- adhérent de Francevinbio, fédération d'associations de vignerons bio (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA et Champagne) ;
- adhérent de la CVVL, qui représente la famille production de l'interprofession du Val de Loire.

### LA LEVÉE DE LA LOIRE

En tant qu'action emblématique de Loirevinbio, la Levée de la Loire poursuit son développement :

- Saumur a accueilli l'édition 2022, avec 350 exposants en association avec Demeter et 2 500 visiteurs ;
- l'édition parisienne s'est renouvelée à Paris au Ground Control, en association avec trois partenaires : Biotop Wines, le Bec dans l'Aude et l'Association des vins libres d'Alsace (AVLA). 175 exposants, 600 visiteurs.

### STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

Grâce à un financement de la région Pays de la Loire, en 2021-2023, la CAB et l'association Loirevinbio conduisent un projet pour mieux connaître l'état du marché et la demande des



Levée de la Loire Saumur et Levée de la Loire Paris

consommateurs, mais également pour chiffrer de manière précise la production de vins bio en Loire. En 2022, trois études complètes ont été réalisées avec deux publications finalisées :

- le jeune consommateur ;
- évolution de la consommation de vins bio ;
- perception des différents logos environnementaux.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**220 ADHÉRENTS**  
DE LOIREVINBIO



**350 EXPOSANTS** LEVÉE ET  
DEMETER À SAUMUR

**160 EXPOSANTS** LEVÉE,  
BIOTOP, AUDE ET AVLA À PARIS



**3000 VISITEURS** À LA LEVÉE  
DE LA LOIRE EN 2022  
(SAUMUR ET PARIS)



**1 PUBLICATION**  
« LES JEUNES  
CONSOMMATEURS DE VIN »



**1 PUBLICATION**  
« ÉVOLUTION DE LA  
CONSOMMATION DES VINS BIO »

## ACTION 3 PETITS FRUITS

Action réalisée par Céline LE GARDIEN et William PARMÉ

### GRUPE D'ÉCHANGES « PETITS FRUITS BIO »

Un groupe de producteur-riche-s est animé par la CAB depuis 2015. Ce groupe a décidé de s'engager en 2019 dans une démarche collective de progrès, avec des approches techniques utilisant le moins d'intrants possible, préservant les écosystèmes tout en améliorant la performance économique et sociale des fermes. Dans ce cadre, le groupe a bénéficié en 2019-2020 d'un soutien de la DRAAF au titre de l'émergence d'un collectif susceptible d'être reconnu groupement d'intérêt économique et environnemental. En juin 2020, il a été officiellement labellisé GIEE pour une période de trois ans. 8 fermes se sont alors engagées concrètement dans ce groupe de travail, tout en gardant les autres fermes du groupe d'échanges, une vingtaine, dans cette dynamique collective. L'objectif du GIEE est d'identifier des leviers pertinents pour répondre aux enjeux techniques et de réaliser une analyse technico-économique fine de la production.

### OPTI'FRUIT : L'EXPÉRIMENTATION POUR RENFORCER LA PROGRESSION TECHNIQUE

L'objectif central du programme Opti'fruit bio est d'apporter des réponses concrètes aux interrogations portées par les producteurs-trices de petits fruits bio. L'analyse de leurs attentes techniques montre la nécessité de travailler sur trois thématiques, considérées comme des impasses techniques :

- gestion de la drosophile *suzukii* avec des stratégies de « barrières olfactives » ou des applications de PNPP ;
- contrôle des forts ravages causés par les rongeurs dans ces productions ;
- identification de leviers limitant l'impact des maladies racinaires du fraisier et du framboisier.

À la suite de la saison 2022, nous allons également axer l'expérimentation sur le changement climatique pour 2023, notamment sur les pratiques pour prévenir les à-coups climatiques (ombrage, dispositifs antigel...) et sur la gestion quantitative et qualitative de l'eau.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

- 1 réunion « bilan de campagne » (janvier) pour le passage d'animation du groupe entre Vincent et William. Une douzaine de producteur-riche-s étaient présent-e-s. Matinée d'échanges axée sur un bilan « social » de la saison : ressentis sur la charge mentale et la pénibilité physique, ou encore sur les difficultés liées à l'embauche. L'après-midi, le groupe s'est rendu sur la ferme de Philippe Gardin, producteur de petits fruits à Saint-Paul-en-Pareds (85).
- 1 réunion physique en amont de la saison (mars). Le matin nous avons mis en place le programme d'essais de la saison 2022 et commencé un travail sur l'analyse technico-économique des fermes. L'occasion d'accueillir Céline, stagiaire à plein temps pour le groupe petits fruits, présente entre mars et août. L'après-midi nous avons réalisé un atelier « mon itinéraire culturel de fraise idéal », puis visité la ferme d'Anne Kermagoret, productrice/artisane confiturière à Couëron (44).



Groupe GIEE petits fruits en visite sur la ferme d'Anne Kermagoret (44), mars 2022

- Visites chez les huit membres du GIEE au printemps, réalisées par Céline, avec l'objectif d'échanger sur des points techniques précis (fertilisation, santé des cultures ou encore irrigation) et de diffuser les retours d'expérience de ferme en ferme. Ces visites étaient également l'occasion de préciser les essais de la saison pour les fermes concernées (programme Opti'fruit).



Groseilles en cours de maturation chez Marion Seguin (44), juin 2022

- Suivi des expérimentations et relevé de données technico-économiques (temps de travail, rendement, etc.) au cours de saison par Céline, qui ont été analysées par la suite..



Expérimentation du dispositif Psila protect contre la drosophile suzukii sur framboisiers remontants chez Anne Kermagoret (44), juin 2022

- 1 journée « bilan de campagne », avec une dizaine de producteur-riche-s. Matinée d'échanges : retour sur la saison passée, la production, les émotions ressenties, et bilan de Céline sur les essais réalisés. L'après-midi, nous avons ouvert les échanges aux porteur-euse-s de projet lors de la visite de la ferme de Séverine Barrois à Bougard (44).



Visite de la ferme de Séverine Barrois (44), novembre 2022

- Animation du listing mail « petitsfruitsbiopaysdelaloire » ainsi que du groupe WhatsApp. Cette liste regroupe une vingtaine de producteur-riche-s des Pays de la Loire, dont les 8 membres du GIEE, ainsi que des porteur-euse-s de projet en voie d'installation. L'animation consiste à diffuser des éléments techniques intéressants, à gérer les échanges entre producteurs, etc. Le groupe WhatsApp est ouvert aux membres du groupe ainsi qu'à 3 producteur-riche-s très investi-e-s et souhaitant participer au prochain appel à projets GIEE petits fruits. Ce groupe WhatsApp permet une spontanéité dans les échanges et un partage simple de photos et vidéos.



## L'ANALYSE DE LA RÉFÉRENTE

Marion SEGUIN  
Productrice (44)

Les petits fruits sont encore des cultures très peu connues dans la région. Le GIEE et le groupe d'échanges petits fruits animés par la CAB sont très importants pour le lien social qu'ils entretiennent entre des producteur-riche-s souvent éloigné-e-s. Les échanges y sont toujours libres, sereins et bienveillants. Ces temps nous sortent de l'isolement et nous portent tout le reste de la saison. Après plusieurs années de vie du groupe, je sens des progrès de mon côté sur plein de problématiques que j'aborde de plus en plus sereinement et une progression dans l'organisation de travail. Le travail d'animation porté par la CAB est indispensable pour arriver à ce résultat, car juste entre producteur-riche-s nous n'arriverions pas à gérer tout cela. De plus, les technicien-ne-s chargé-e-s de cette animation travaillent sur d'autres productions avec lesquelles des ponts sont possibles. Enfin, le programme d'expérimentations lancé en 2021 nous met le pied à l'étrier pour éprouver des leviers techniques, et ensuite les prendre en main s'ils sont pertinents. Pour 2023, nous allons davantage nous centrer sur la commercialisation et la filière petits fruits, ainsi que sur des solutions pour tenter d'atténuer les impacts du changement climatique sur nos fermes.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**25 FERMES ENGAGÉES** DANS UN GROUPE D'ÉCHANGE



**8 FERMES PARTENAIRES** DU GIEE, 4 DE PLUS POUR 2023 !



**3 RENCONTRES PHYSIQUES** AVEC LES MEMBRES DU GROUPE D'ÉCHANGES



**8 VISITES INDIVIDUELLES** SUR LES FERMES DES MEMBRES DU GIEE



**3 THÉMATIQUES D'ESSAIS** TRAITÉES DANS UN PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATIONS

# ACTION 4 LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PPAM)

Action suivie par Emmanuelle CHOLLET et Amélie VIAN

## PRODUIRE DES PPAM BIO EN PAYS DE LA LOIRE

Le groupe de producteur-riche-s de plantes médicinales et aromatiques bio animé par la CAB est labellisé groupement d'intérêt économique et environnemental depuis 2020 (GIEE). Le GIEE permet les échanges de pratiques entre producteur-riche-s des Pays de la Loire afin que leur système de production soit économe en intrants et viable sur les plans économique et social.

## ACTIONS RÉALISÉES EN 2022

### RENCONTRES ENTRE PRODUCTEURS ET RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

- **Février 2022** : bilan de campagne collectif et élaboration du programme d'actions 2022/2023.
- **Mai à septembre 2022** : rendez-vous entre l'animatrice technique de la CAB et 5 fermes du GIEE volontaires -> appui technique à partir des questions sur l'observation du sol, les maladies et ravageurs, la biodiversité...
- Une ferme ouverte « les Bio pratiquent » pour les porteurs de projet le **24 juin 2022**, dans la ferme d'un membre du GIEE en Loire-Atlantique.
- **Juillet 2022 et octobre 2022** : réunions d'échanges entre producteurs, leur permettant de valoriser leur surplus de production et de compenser les manques.

### FORMATIONS

- **1 journée de formation « la biodynamie en PPAM »**. Approfondissement des concepts de base de la méthode biodynamique appliquée à la culture des PPAM.
- **1 journée de formation « gestion de la fertilisation des cultures et irrigation »** : connaître les grandes principes agronomiques, connaître les besoins en fertilisation et en irrigation des cultures de PPAM.
- **1 journée de formation « cueillir et produire des plantes aromatiques et médicinales pour la vente directe »**. Objectif : mieux connaître les différents secteurs de vente en PPAM et leur réglementation.



### ACTIONS FILIÈRE

- **1 webinaire organisé entre le GIEE et le CPPARM\***, intitulé « filière PPAM bio : état des lieux de la production et impact des futures mesures réglementaires ».

\*CPPARM = organisme économique national « Comité des plantes à parfum, aromatiques et médicinales »

### ACTIONS DU RÉSEAU

- **Participation du GIEE à la commission PPAM de la FNAB** : structuration de la filière PPAM bio à l'échelle nationale.
- **Participation à une journée de formation « démarrer son activité en PPAM »**. Objectifs : connaître les aspects techniques et commerciaux en PPAM afin d'évaluer et de construire son projet.

Tous-tes les producteur-trice-s témoignent du grand intérêt du GIEE pour se former, échanger, se sentir entouré-e-s et accompagné-e-s. L'état d'esprit est très constructif et basé sur les échanges de savoir-faire et la solidarité.



## CHIFFRES CLÉS 2022



**25 PRODUCTEUR-RICE-S**  
AU SEIN DU GIEE



**25 PORTEURS DE PROJET** EN CONTACT  
AVEC LES GAB ET LA CAB



**3 FORMATIONS**



**8 VISITES INDIVIDUELLES**  
ET **3 RENCONTRES DU COLLECTIF**



**2 BULLETINS TECHNIQUES** ET **1 FICHE TECHNIQUE**  
« CULTIVER DU THYM BIO »



**1 FERME OUVERTE**



**4 FICHES**



## L'ANALYSE DE LA RÉFÉRENTE

Catherine MAHÉ  
Productrice (53)

Les années se suivent et ne se ressemblent pas : 2022 a été marquée par une sécheresse, dès le printemps, et par plusieurs épisodes de canicule en début d'été. Les cultures ont vite évolué, sans se développer suffisamment. La production de fleurs, gourmande en eau, a été particulièrement touchée. Dans l'ensemble, les rendements sont fortement impactés. Le retour des pluies au mois d'octobre a cependant permis quelques récoltes supplémentaires.

En ce qui concerne les achats en filières longues, les enlèvements ont été plus tardifs que d'habitude. En ce début 2023, toutes les productions ne sont pas encore livrées, ce qui entraîne d'importantes difficultés de trésorerie pour plusieurs producteurs.

Du côté des circuits courts, on observe un ralentissement des ventes, notamment pour les ventes en magasins, qui diminuent leurs commandes, et quelques marchés de plein air, ouverts durant les confinements successifs et fermés en 2022, faute de clientèle.

Les trois années du projet GIEE touchent à leur fin. Lors de la réunion bilan de début d'année les producteurs ont décidé de déposer un nouveau dossier GIEE afin de se donner les moyens de continuer ce travail en réseau. Au milieu de tous les remous, l'appui du groupe est précieux !

Pour échanger sur les problématiques partagées par tous les producteurs de PPAM de France, la CAB participe à la commission PPAM de la FNAB, qui se réunit deux fois par an. En 2022 le réseau a publié un « Arbre à la décision pour créer un atelier de PPAM bio », richement documenté, destiné à aider les porteurs de projet à se poser les bonnes questions avant de s'installer : <https://www.produire-bio.fr/articles-pratiques/le-projet-national-13d-ppam-finalise/>.

# ACTION 5 LAIT

Action réalisée par Anne UZUREAU

## RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE : 6 DÉCEMBRE À ANGERS

Cette rencontre a rassemblé une trentaine de participants pour présenter le contexte actuel et échanger sur les leviers à mettre en place à l'échelle régionale et nationale. Un communiqué de presse a été rédigé à l'issue de cette rencontre pour présenter quatre leviers à activer autour d'un plan de filière « lait bio », qui inclut un outil de gestion des volumes, un soutien des producteurs bio par une politique publique ambitieuse et pérenne, une priorité du lait bio régional pour nourrir nos enfants dans les cantines, et une communication commune sur la bio en rappelant tous ses bénéfices.



Rencontre filière lait bio du 6 décembre

## ANIMATION DE LA COMMISSION RÉGIONALE

La CAB a organisé trois commissions régionales pour aborder différents points : la conjoncture, la gestion des volumes, les opérateurs économiques, les organisations de producteurs, la transmission/installation... La CAB échange avec les organisations régionales du Grand Ouest (Bretagne et Normandie) sur plusieurs aspects : observatoire commun, transmission, conversions, valorisation du lait bio. La CAB est également intervenue dans une commission départementale (Mayenne). Pour faire le lien avec le réseau national, la CAB a aussi participé aux commissions lait de la FNAB.



Commission lait CAB

## OBSERVATOIRE DU LAIT BIO DANS LE GRAND OUEST

En partenariat avec la FRAB Bretagne et Bio en Normandie, un observatoire lait bio Grand Ouest a été réalisé. Cet observatoire donne des éléments sur le développement de la bio dans ces trois régions, le profil des fermes, les évolutions des engagements en bio, les installations, les arrêts de certification.



**2 310 fermes**  
(conversion + AB)



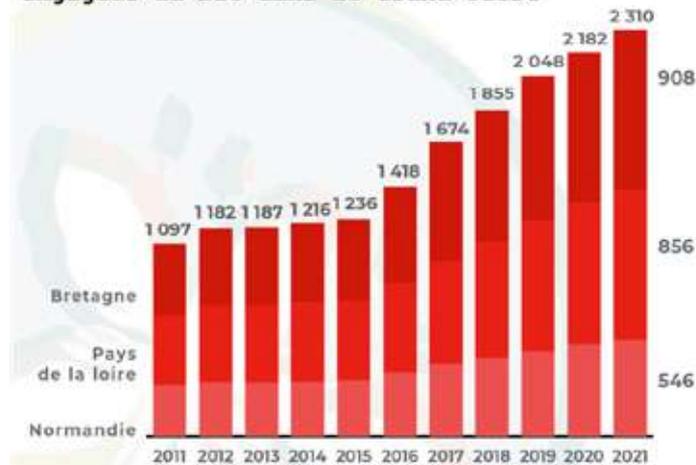
+ 5,8 % en 2021  
+ 63 % en 5 ans  
x 2,1 en 10 ans



**22,3 % des fermes\* bio du G-O**  
produisent du lait de vache

\*avec au moins 4 vaches laitières

### Evolution du nombre de fermes\* engagées en bio dans le Grand-Ouest



Sources : ORAB Bretagne, Normandie et Pays de la Loire 2022

## OBSERVATOIRE DU PRIX DU LAIT BIO EN PAYS DE LA LOIRE

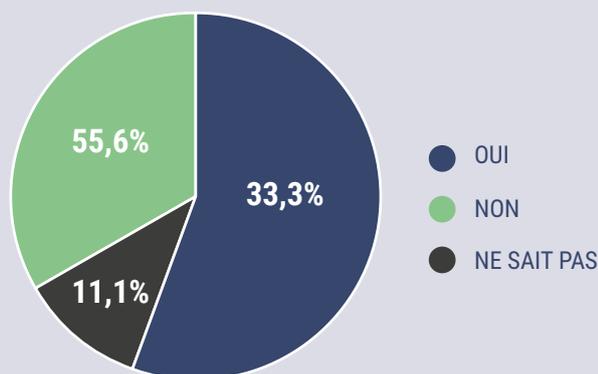
La commission lait de la CAB a souhaité relancer l'observatoire du prix du lait bio dans la région pour avoir un suivi du prix dans le temps.

## ENQUÊTE SUR LA DIVERSIFICATION DES ÉLEVAGES LAITIERS BIO

Une enquête a été réalisée auprès des adhérents du réseau pour connaître les évolutions à venir des fermes laitières bio de la région. 64 personnes ont répondu sur 244 envois.

Pour une majorité des répondants (55,6%), la diversification n'est pas une stratégie déployée (pour certains, l'âge peut être un facteur de non diversification, au contraire, ils souhaitent alléger le travail).

### FACE A CE CONTEXTE, SOUHAITERIEZ-VOUS VOUS DIVERSIFIER ? (63 réponses)



Pour ceux qui souhaitent se diversifier, certains ont répondu en productions animales (9 répondants), essentiellement diversification par l'élevage de bovin allaitant et engraissement de veaux laitiers ou animaux adultes.

## RENCONTRE AVEC LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE L'OUEST

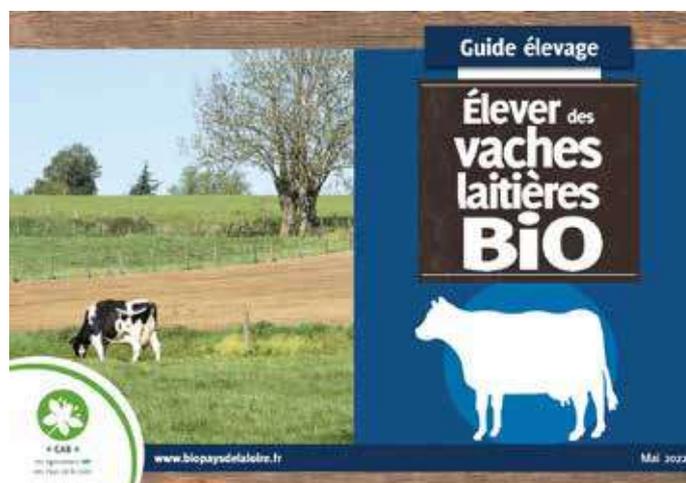
La CAB, avec la FRAB Bretagne et Bio en Normandie, a organisé une rencontre au printemps avec les organisations de producteurs (100 % bio et coopératives mixtes) pour faire face à la crise laitière. Ce qui en est ressorti : la gestion des volumes, le déploiement de la communication autour des produits bio, la mise en place d'une conférence sur le lait bio dans le cadre du salon La terre est notre métier, l'AOP lait bio de France. Le réseau CAB a aussi rencontré six opérateurs régionaux en lait bio de façon bilatérale en 2022 pour faire un point sur la collecte, les débouchés, les orientations à venir.

## REPRÉSENTATION DES PRODUCTEURS DE LAIT BIO AU CIL OUEST

La CAB a participé à deux CIL Ouest en 2022 grâce à l'implication de deux producteurs (Philippe Jaunet et Éric Guihery). Cela a été l'occasion d'aborder les données du Cniel (collecte, fabrication et vente), l'étude Kantar sur la consommation des produits laitiers bio, d'assister à l'intervention d'acteurs de la restauration collective, à la présentation des résultats de l'outil de suivi de la filière lait bio Ouest, ou encore de parler de la communication...

## GUIDE ÉLEVER DES VACHES LAITIÈRES BIO

Dans le cadre de l'appel à projets filières bio de la région, un guide *Élever des vaches laitières bio* a été réalisé par le réseau CAB, GAB et CIVAM bio. Nous avons fait le choix de présenter la filière laitière biologique dans son ensemble, de la production à la consommation. Ce sont les femmes et les hommes qui font les projets et qui construisent les fermes, c'est la raison pour laquelle cet ouvrage essaie de rendre compte de la diversité des systèmes de production laitière dans notre région. Cette présentation n'est bien sûr pas exhaustive, mais elle montre combien la collaboration, les groupes d'échanges entre paysans bio nous permettent d'avancer, d'inventer et d'expérimenter sur nos fermes. Une place est également faite dans ce document aux collecteurs et aux transformateurs de lait bio. Ce recueil est source d'inspiration et d'envie pour les porteurs de projet d'installation, à la veille d'un renouvellement de génération de paysans laitiers biologiques. Il a aussi pour but d'apporter des éléments de réflexion aux producteurs bio ou en projet de conversion, car chacun sait que nos fermes sont en constante évolution.



# LETTRE FILIÈRE LAIT

La CAB a rédigé deux lettres filière lait bio à destination des éleveurs pour apporter des informations sur le contexte de la filière lait bio à l'échelle nationale et régionale, l'observatoire des prix, les adaptations au changement climatique, la réglementation, les actualités du réseau. Une des deux lettres a été rédigée avec Interbio Pays de la Loire pour l'approche marché.

**Fiches FILIÈRES**  
LAIT n°17  
Juin 2022

**Anna Richard**  
Révisrice et membre de la commission lait CAB

**CONJONCTURE**

**Collecte**

Le cumul annuel mobile de la collecte de lait bio en France atteint 1,23 milliard de litres en janvier 2022.

La collecte de lait de vache bio a ainsi augmenté de 14,6 % entre 2020 et 2021. Ces dernières années ont connu des hausses exceptionnelles de la production de lait bio (+ 30 % entre 2017 et 2018, + 18 % entre 2018 et 2019, et + 13 % entre 2019 et 2020).

La collecte augmente moins fortement ces derniers mois. En février 2022, 93 millions de litres de lait bio ont été collectés, ce qui représente + 6 %, par rapport qu'en février 2021.

www.biopaysdelaloire.fr

**Filière lait bio**  
AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGION PAYS DE LA LOIRE

**DONNÉES NATIONALES AMONT**

La France devenue le 1<sup>er</sup> producteur de lait bio en Europe

La France est devenue le premier producteur en Europe de lait biologique (données 7 premiers mois 2022) avec plus de 777 millions de litres. La part de la production bio représentait en 2021 5,2% de la collecte nationale.

Pays	Collecte (en tonnes)			% évolution		7 mois 2022
	2019	2020	2021	2021/2020	2022/2021	
Allemagne	1 184 742	1 238 081	1 266 219	2,9%	758 347	777 771
France	1 021 946	1 144 180	1 266 219	11%	767 154	793 364
Danemark	308 460	325 691	345 900	2,8%	445 900	427 600
Autriche	588 993	598 948	613 160	2,4%	371 635	369 415
Suisse	258 444	270 849	287 919	6,3%	158 787	151 496

Source : IRI/INRAE/ANSES

**Stabilisation de la collecte du lait bio en France**

Après une forte augmentation de la collecte de lait bio depuis 2018, la collecte française tend à se stabiliser depuis 2021 pour un cumul annuel mobile de 1,25 milliard de litres en juillet 2022. Les principaux opérateurs de la filière lait bio ont arrêté les projets de conversion depuis 2021 ce qui va ralentir fortement la progression de la collecte en 2022. Par contre, les opérateurs poursuivent l'installation de fermes laitières bio pour maintenir les volumes de lait bio. Impacté par la sécheresse, la collecte bio estivale a au mieux stagné. Certains opérateurs ont enregistré une baisse de la collecte bio estivale (juillet et août) entre 6 à 15%.

# UN COURRIER TYPE À ADRESSER AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Afin d'absorber les nouveaux volumes bio, la commission lait de la CAB a rédigé un courrier type à adresser aux collectivités territoriales dans le cadre de la loi Egalim. Aujourd'hui, peu de collectivités respectent les 20 % de produits bio en restauration collective.



## ANALYSE DU CORÉFÉRENT LAIT

Fabien CHAUVEAU (49)

2022 fut une année compliquée d'un point de vue climatique et de la consommation de produits laitiers bio. Face à ce contexte les acteurs de la filière subissent de forts impacts, en particulier à l'amont (les producteurs-récolteurs). Les conversions sont à l'arrêt depuis plusieurs mois. 2023 risque d'être aussi difficile. Des questions se posent pour trouver des solutions afin de valoriser le maximum de volume en bio et d'assurer une juste répartition de la valeur de notre lait. Les systèmes laitiers bio se montrent généralement plus résilients face à une augmentation des charges globales, mais il ne faudrait pas que cela dure, pour maintenir les fermes en place et permettre le renouvellement des fermes laitières bio.

# CHIFFRES CLÉS 2022



**1 RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE LAIT BIO EN PAYS DE LA LOIRE AVEC 30 PARTICIPANTS**

**1 RENCONTRE AVEC LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE L'OUEST 100 % BIO ET COOPÉRATIVES MIXTES**

**6 RENCONTRES D'OPÉRATEURS RÉGIONAUX EN BILATÉRAL**



**3 COMMISSIONS RÉGIONALES**  
**2 COMMISSIONS BIO DU CIL OUEST**



**1 GUIDE ÉLEVER DES VACHES LAITIÈRES BIO**

**2 LETTRES FILIÈRE LAIT**



**1 OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE LAIT BIO GRAND OUEST**

**1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR DES LEVIERS À ACTIVER EN CAS DE CRISE**



**1 ENQUÊTE EN LIGNE SUR LA DIVERSIFICATION DES ÉLEVAGES LAITIERS BIO LIGÉRIENS**



# ACTION 6 VIANDE BOVINE

Action réalisée par Anne UZUREAU

## PARTENARIAT AVEC E'BIO

Des échanges ont été réguliers avec E'Bio pour connaître l'évolution de la conjoncture en viande bovine bio afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet à l'installation ou à la conversion ainsi que la transmission. Nous avons également participé à l'AG d'E'Bio et y sommes intervenus.

### FILIÈRE RÉGIONALE CAPRINE



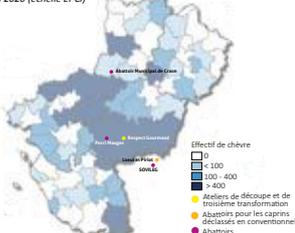
La filière caprine (laitière) bio est une filière dynamique et en croissance, le nombre d'éleveurs a doublé entre 2010 et 2018. On constate aussi une augmentation du nombre de naissance des chevreaux. Elle s'accompagne d'une faible valorisation de ces derniers car le manque de demande de la part du consommateur induit une difficulté à vendre à un prix correct. En effet, le prix du chevreau stagne depuis 20 ans. Alors qu'en 1980 la vente de chevreaux permettait de faire un mois de lait pour les éleveurs, cet apport représente aujourd'hui moins de 5 % du revenu issu du lait. La viande caprine est peu connue et peu consommée en France et surtout dans la moitié nord de la France. Ainsi certaines actions ligériennes sont menées pour permettre une meilleure valorisation de la viande caprine, comme l'association Cabri d'ici, présente dans les départements du Maine-et-Loire (49), de la Mayenne (53) et des Deux-Sèvres (79).

70% des chèvres bio sont élevées en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique

Répartition des chèvres en bio et en conversion en Pays de la Loire en 2020 (échelle EPC)

- 16 000 chèvres en bio ou en conversion en 2020 : +13% vs 2019
- 140 chèvres en moyenne par exploitation
- 75% des volumes sont commercialisés en circuit long
- 114 exploitations ont des chèvres en bio ou en conversion
- 12,7% des chèvres de la région sont en bio ou en conversion
- 57% des éleveurs caprins pratiquent la vente en circuit court.

Opérateurs de la filière viande caprine bio



Source : ORAB PDL 2020

Des filières se sont structurées pour limiter les importations :  
• En 2020, la collecte de lait de chèvre bio en France a atteint 17,3 millions de litres, 3,4 % de la collecte nationale totale (en 2010, seuls 0,2 % du lait livré était bio).  
• 6 opérateurs interviennent en lait de chèvre bio (soit en collectif, soit en transformant, soit en ayant des adhérents) dans la région : la Fromagerie de la Lémance, la Maison Gaborit, ULVV (Union Laitière de la Venise Verte), la Cloche d'Or, Agril et Triballat.

Analyse stratégique

<b>FORCES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Actions menées pour la valorisation de la viande caprine</li></ul>	<b>FAIBLESSES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Méconnaissance de la viande caprine dans notre région</li><li>Ce n'est pas dans les habitudes alimentaires</li><li>Pas de filière caprine développée</li></ul>
<b>OPPORTUNITÉS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Développer une filière caprine viande</li><li>GANTOISE (événementiel d'automne pour promouvoir la viande caprine)</li><li>Loi Egalim</li></ul>	<b>MENACES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Pas de structure mise en place</li></ul>

### CONCLUSION

La filière des viandes rouges revêt une certaine importance dans le territoire de la région Pays de la Loire. Les enjeux relatifs à cette filière sont forts et vont être encore plus importants dans les années à venir, sous couvert du changement climatique, de la réduction des gaz à effets de serre, des notions d'équilibre alimentaire et autres points. Les évolutions devront être nombreuses. Pour affronter ces changements, une structuration locale forte de la filière sera un véritable atout. Elle permettra de fédérer les acteurs locaux pour faciliter la conduite des projets actuels et à venir.

Étude réalisée par Emma Bajko, en stage de fin d'étude à l'INTERBIO Pays de la Loire, avec le concours de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, la Coordination Agrobiologique et E'bio. Nous remercions l'ensemble des personnes enquêtées de mars à juillet 2022, ainsi que les structures suivantes : La Coopération Agricole Ouest, Terrena, la Cavaic, Unébio, le Comptoir des viandes bio, Cabri d'ici, ITAB, Forébio, Interbio et Bleu Blanc Cœur.



INTERBIO Pays de la Loire  
9, rue André Brouard | 49105 ANGERS Cedex 02  
Tél. : 02 41 18 61 50  
contact@interbio-paysdelaloire.fr  
www.interbio-paysdelaloire.fr

Suivez-nous sur  
Facebook: interbiopaysdelaloire  
Twitter: @interbiopdl  
Instagram: interbio des Pays de la Loire



## PARTENAIRE DE L'APPEL À PROJETS CONSOLIDER LA STRUCTURATION DES FILIÈRES VIANDE BIO EN PAYS DE LA LOIRE

La CAB participe à l'appel à projets sur la consolidation de la structure des filières viande bio en Pays de la Loire avec E'Bio. Le réseau travaille sur différents axes : l'accompagnement à la transmission, à l'installation et à la conversion des éleveurs ou porteurs de projet, le suivi de la loi Egalim 2, etc. Pour les porteurs de projet, le réseau diffuse le guide *Élever des bovins allaitants bio*.

## PARTICIPATION À L'ÉTUDE SUR LA FILIÈRE VIANDE ROUGE BIO

La CAB a participé à une étude sur la filière régionale viande rouge bio pilotée par Interbio. Elle a contribué à la relecture et à la diffusion d'une publication sur cette filière.

Version au 22/11/2022



Étude de la filière régionale Viandes Rouges Pays de la Loire



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Édition 2022

Données 2019 ET 2020



L'élevage, en particulier celui des bovins, est une filière de production majeure en Pays de la Loire. La région se classe au deuxième rang français pour la production de vaches allaitantes et de vaches laitières. En effet, 58% des exploitations ligériennes sont spécialisées dans les productions animales. De manière générale, l'agriculture biologique progresse en Pays de la Loire, qui est l'une des régions phares en AB puisqu'en 2021, ce sont 256 869 ha qui lui sont consacrés, soit 12,4% de la SAU, quand en France cette proportion atteint 9,5%. Les Pays de la Loire se positionnent au quatrième rang national au total des surfaces biologiques conduites ou en conversion. L'agriculture biologique concerne 4 221 exploitations, soit 15,6% de l'ensemble des exploitations ligériennes.

### ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE VIANDES ROUGES

#### CONTEXTE NATIONAL

En 2020, les français ont eu tendance à consommer de manière plus responsable et durable. Ceci s'est traduit par un pic important des aliments bios et locaux.

La production de viande bio à l'échelle nationale a doublé, passant de 29 746 tonnes équivalent carcasse (tec) à 60 181 tec entre 2015 et 2020, toutes espèces confondues (gros bovins allaitants et laitiers, veaux, porcs et ovins). Cependant le marché de la viande bio reste minoritaire puisqu'il constitue 5% du marché de la viande.

Les volumes abattus de bovins bio augmentent dans les mêmes proportions. En effet, les volumes d'abattage de bovins allaitants sont passés de 9 995 tec en 2015 à 19 663 tec en 2020, ce qui correspond à une progression de 97% en 5 ans. Les volumes d'abattage de bovins laitiers sont passés de 7 059 tec en 2015 à 12 527 tec en 2020, ce qui correspond à une progression de 77% en 5 ans. La viande bovine bio est portée par la demande en viande hachée fraîche ou surgelée.

Or cette demande importante a tendance à déséquilibrer le marché 80% de la viande bovine bio vendue actuellement l'est sous forme de viande hachée. Une proportion importante des troupeaux de bovins allaitants,

plus les bovins laitiers et mixtes alimentent le marché de la viande hachée et des viandes prêtes à découper (PAD). Ainsi, les volumes de vente de viande hachée de bovin bio ont augmenté de 11,2% entre 2019 et 2020.

Les volumes d'abattage d'ovins bio ont également augmenté puisqu'en 5 ans ces derniers sont passés de 1 182 tec en 2015 à 2 065 tec en 2020, cela correspond à une progression de 74%. Entre 2019 et 2020, la filière ovine bio a progressé de 11% en volume (tec). Cela s'explique par une importante conversion de nouveaux troupeaux d'ovins durant ces dernières années et par un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

Or les ovins, au même titre que les caprins, sont des animaux saisonniers, et le pic de l'offre d'agneau se situe à l'automne à cause du cycle naturel de reproduction des brebis. De nombreuses actions sont menées pour mettre en lumière la viande d'agneau toute l'année.

La manière de consommer la viande a également été bouleversée puisque la vente en boucherie et en vente directe ont beaucoup augmenté par rapport à 2019.

## PARTICIPATION À LA COMMISSION VIANDE DE LA FNAB

La CAB a participé à la commission viande de la FNAB. Plusieurs sujets ont été abordés : l'application de la nouvelle loi Egalim, la conjoncture, le marché des viandes bio, le travail en élevage bovin, le pâturage, la valorisation des veaux mâles en bio, le bien-être animal et l'écorçage, les indicateurs économiques des filières bovines bio, etc.





## LANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION RÉGIONALE SUR LA VALORISATION DE LA VIANDE BOVINE LAIT BIO

Le réseau CAB a lancé une expérimentation régionale sur la valorisation des bovins laitiers bio en s'appuyant sur le groupe GIEE en Mayenne. Plusieurs partenaires sont associés à ce programme : Biolait, E'Bio, le CRAPAL, la clinique de Redon, la ferme de Thorigné, l'ITAB, l'Idèle. Les objectifs de cette expérimentation sont de caractériser les différentes pratiques d'élevage possibles pour engraisser les animaux issus du troupeau laitier, d'élaborer des repères techniques de ces différentes pratiques d'élevage, d'évaluer la pertinence économique de ces modèles, de communiquer sur les pratiques étudiées, ceci afin d'améliorer la valorisation en bio de ces animaux en filières longue et courte.

## VEILLE SUR LES PRIX, LES VOLUMES ET LA RÉGLEMENTATION

Des informations sont diffusées lors de réunions techniques entre animateurs de la région sur les prix pratiqués et les volumes écoulés. Diverses communications ont été transmises (mails, bulletins E'Bio).

## DÉVELOPPEMENT DES ABATTAGES LOCAUX

Le réseau CAB accompagne des éleveurs pour échanger sur l'abattage à la ferme. Un collectif a été constitué sur les départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée autour de la thématique « quand l'abattage vient à la ferme ». Ce collectif développe deux outils d'abattage de proximité, avec mise à mort des animaux sur leur lieu de vie. Des communications sont relayées par le réseau pour tenir les éleveurs informés.



Comité de pilotage de lancement de l'expérimentation Valomalebio



## ANALYSE D'UN ÉLEVEUR PARTICIPANT À L'EXPÉRIMENTATION VALOMALEBIO

Germain GOUGEON (53)

La filière viande bovine est en mutation, l'évolution de la consommation fait évoluer son organisation. Une majorité des vaches allaitantes se retrouve au même niveau de prix que les vaches laitières. Les prix éleveurs ont été augmentés pour s'ajuster aux prix du conventionnel. L'année fourragère a été à l'équilibre, car il y avait du fourrage en stock qui a permis de compenser le peu de volume lié à la sécheresse, et des fenêtres de pluie qui ont permis une bonne repousse à l'automne. Les prix sont plus encourageants pour le métier d'éleveur malgré les augmentations de charges.

L'expérimentation sur la valorisation des veaux laitiers bio lancée à l'échelle régionale va permettre de conforter les résultats du groupe GIEE en Mayenne. Cette expérimentation donnera des références technico-économiques et des repères pour le déploiement ou pas de ces pratiques dans les élevages. D'ailleurs, les essais sont novateurs par l'analyse de données, comme les veaux sous vaches nourrices. En outre, cette expérimentation répond aux évolutions du marché de la viande bovine bio, où la consommation de steak haché est majeure (entre 70 et 80 % des volumes sont transformés en steak haché).

## CHIFFRES CLÉS 2022



CONTRIBUTION À **1 PUBLICATION** SUR LES VIANDES ROUGES BIO EN PAYS DE LA LOIRE



**1 EXPÉRIMENTATION** SUR LA VALORISATION DE LA VIANDE BOVINE LAITIÈRE BIO

# ACTION 7 PORC

Action réalisée par Anne UZUREAU

## ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION ET À LA CONVERSION DES EXPLOITATIONS PORCINES

Suivi de dossiers à l'installation ou à la conversion. Diffusion du guide *Élever des porcs en bio* du réseau FNAB, à destination des porteurs de projet et des éleveurs en phase de conversion.

## GRUPE RÉGIONAL « FILIÈRE PORC »

La CAB a coanimé avec Interbio une rencontre entre les acteurs régionaux de la filière le 8 septembre 2022, réunissant Bio Direct, E'Bio, Porc bio Atlantique, Cooperl, Eureden, UFAB, Forébio, Bio Consom'acteurs, Bureau Veritas, Ecocert, ITAB, INAO, région, DRAAF, GAB 44 et 72, FNAB. Cette rencontre a permis de faire un point sur la conjoncture à l'échelle nationale et régionale, d'aborder les aspects réglementaires (l'application de la nouvelle réglementation, la castration) et d'échanger avec les opérateurs sur les enjeux. À l'issue de cette rencontre, une fiche filière a été rédigée.

## VEILLE SUR LA FILIÈRE PORC BIO

Des informations sont diffusées lors de réunions techniques entre animateurs de la région. Diverses communications (dont le plan de relance) ont été transmises par mail aux éleveurs de porcs bio. La CAB a aussi participé à des échanges à l'échelle nationale avec la FNAB, surtout sur le contexte de la crise de la filière porcine bio.



## ACCOMPAGNEMENT RÉGLEMENTAIRE

La CAB a contribué au sein de la FNAB à faire remonter des informations quant à l'adaptation des bâtiments de porcs existants. Un autre sujet traité durant l'année 2022 a été l'application des règles autour d'un nouveau protocole pour la castration. Ce travail a été mené par le réseau FNAB avec des retours de terrain et des expérimentations (ex. : le projet Farinelli vise à améliorer le bien-être des porcs mâles en élevage biologique en recherchant des alternatives à la castration telle qu'elle est pratiquée actuellement). La CAB a participé aux discussions sur les aides PCAE dans le cadre de l'application des règles de biosécurité pour les porcs en plein air.



## CHIFFRES CLÉS 2022



**19 PARTICIPANTS**  
À LA RENCONTRE  
SUR LA FILIÈRE  
PORC BIO  
RÉGIONALE



**1 FICHE** SUR LA  
FILIÈRE PORC BIO



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT Gildas MUSTIÈRE (44)

2022 a été une année très difficile, car la consommation n'a pas été au rendez-vous tandis que les volumes ont fortement augmenté depuis 2018. De nouveaux opérateurs sont arrivés sur le marché depuis 3 à 4 ans et l'ont perturbé. Des porcs bio ont été déclassés en conventionnel, les structures 100 % bio ont été plus impactées que les structures mixtes. Aussi, nous avons subi une forte augmentation des coûts des matières premières, autour de 30 %, ainsi que la mise aux normes des bâtiments pour respecter les évolutions réglementaires bio. Ces points ont mis à mal la trésorerie des fermes. Depuis, les opérateurs ont arrêté leur développement et anticipé des départs. En 2023, le coût des matières premières bio devrait se stabiliser, voire diminuer au vu des besoins actuels. Il serait nécessaire que les politiques publiques soutiennent l'élevage bio français pour le maintenir et permettre son renouvellement.

# ACTION 8 VOLAILLE

Action réalisée par Anne UZUREAU



## ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION ET À LA CONVERSION DES EXPLOITATIONS

Suivi de dossiers à l'installation ou à la conversion. La CAB a diffusé le guide *Élever des volailles bio* auprès des porteurs de projet à l'installation, à la conversion ou à la création d'ateliers de volailles. Ce guide aborde différents sujets : l'installation, la conversion, la réglementation, les itinéraires techniques, la transformation, la commercialisation...

## PARTICIPATION AU PROGRAMME EXPÉRIMENTAL PEI EFFET DES PLANTES SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX

La CAB a coordonné une action sur l'effet des plantes sur la santé des animaux dans le cadre du PEI santé animale. Ce projet a permis de réaliser 11 fiches sur des plantes.

d'agriculture, Bureau Veritas, Ecocert, ITAB, région, DRAAF, INAO, GAB 44. Cette rencontre a permis de faire un point sur la conjoncture à l'échelle nationale et régionale, d'aborder les aspects réglementaires et d'échanger avec les opérateurs sur les enjeux de la filière. À l'issue de cette rencontre, une fiche filière a été rédigée, ainsi qu'un article dans le *Bulletin CAB*.



Rencontre régionale volaille bio

## GRUPE RÉGIONAL « FILIÈRE VOLAILLES »

La CAB, avec Interbio (interprofession bio), a co-organisé le 8 septembre 2022 une rencontre avec les opérateurs de la filière volailles bio. Elle a permis de réunir : VBO, Synalaf, Cafel (Loué), UFAB, chambre

## LIEN AVEC VOLAILLES BIO DE L'OUEST

La CAB est en contact régulier avec VBO, elle a participé et est intervenue à l'AG de VBO.

## VEILLE SUR LA FILIÈRE VOLAILLES BIO

Des informations sont diffusées lors de réunions techniques entre animateurs de la région. Diverses communications ont été transmises par mail aux éleveurs de volailles bio. La CAB a aussi participé à des échanges à l'échelle nationale avec la FNAB (conjoncture, grippe aviaire, élevage de poulettes bio, bien-être animal, etc.).

## COMITÉ DE PILOTAGE VOLAILLE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

La CAB a participé au comité de pilotage volaille de la chambre d'agriculture. Plusieurs sujets ont été abordés : PCAE, plan de relance 2021-2022 et programmation 2023-2027, influenza aviaire, actualités environnementales, formations à venir, programmes de recherche, etc.

## ACCOMPAGNEMENT GRIPPE AVIAIRE

L'année 2022 aura été très particulière concernant la diffusion incontrôlable de l'influenza aviaire dans notre région. Le réseau CAB s'est fortement mobilisé sur ce sujet pour accompagner au mieux les éleveurs et a participé à plusieurs visioconférences régionales. Ces réunions ont regroupé plusieurs organisations de développement agricole pour la gestion de la grippe aviaire. Le réseau a relayé les informations auprès des éleveurs (dans le *Bulletin CAB*) et a fait remonter les informations à l'échelon national auprès de la FNAB.

Une enquête a été réalisée par la CAB pour évaluer l'intérêt de mener des recherches en élevage bio auprès des éleveurs ligériens. Une piste d'action a été retenue sur l'élevage de poulettes bio, qui aujourd'hui n'est pas structuré.



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT Julien CESBRON (49)

Ce fut une année très compliquée avec la grippe aviaire, qui va laisser des traces sur les plans moral et économique. Les démarches administratives sont très lourdes et les mesures sanitaires difficiles à adapter à la diversité des sites de production. Les éleveuses et éleveurs se questionnent sur le devenir de leur ferme (plus d'autonomie, reproduction sur la ferme, élevage de poulettes, etc.). Les jeunes installés sont les plus touchés avec des vides sanitaires allongés, un marché en surproduction pour les filières longues. Certains porteurs de projet ne se lancent pas au vu du contexte actuel. En circuits courts, la commercialisation des produits a été moins impactée qu'en filières longues.

2023 ne sera pas tout noir, même si les contraintes sanitaires sont là. Il faudra revenir à nos fondamentaux (lien au sol, une bio de proximité, qualité du produit, valeurs environnementales...) pour être plus résilients.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**14 PARTICIPANTS**  
À LA RENCONTRE SUR LA  
FILIÈRE VOLAILLES BIO  
RÉGIONALE



**1 FICHE** SUR LA FILIÈRE  
VOLAILLES BIO

**11 FICHES** PLANTES  
SUR L'EFFET SUR LA  
SANTÉ DES ANIMAUX



**1 ENQUÊTE** SUR  
L'INTÉRÊT D'UNE  
EXPÉRIMENTATION  
RÉGIONALE VOLAILLE BIO



# ACTION 9 CAPRIN

Action réalisée par Anne UZUREAU

## VEILLE TECHNIQUE

La CAB envoie des données techniques à destination des éleveurs de caprins bio. La CAB fait un point régulier dans le cadre des comités techniques productions animales entre les différents groupes caprins de la région.



## ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION ET À LA CONVERSION DES EXPLOITATIONS

Diffusion du guide *Élever des chèvres bio* auprès des porteurs de projet à l'installation, à la conversion ou à la création d'ateliers chèvres. Ce guide explique les étapes nécessaires à la réussite de son projet : autonomie du troupeau, gestion du pâturage, maîtrise du parasitisme, reproduction, comportement des animaux... Plusieurs éleveurs parlent de leur expérience pour partager leur savoir-faire.

## PARTICIPATION AU GROUPE DE TRAVAIL CAPRINS DE LA FNAB

Ce groupe traite des problématiques rencontrées chez les éleveurs. Divers sujets ont été travaillés, dont l'alimentation des jeunes animaux, la valorisation des chevreaux et le volet réglementaire.

## RENCONTRE AVEC UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS ET DES COLLECTEURS

La CAB a échangé avec l'organisation SAS Lait de chèvres bio Ouest pour avoir des informations sur la conjoncture caprine bio. Par ailleurs, la CAB a été en contact avec Agrial/Eurial pour recueillir des données sur leur développement de cette filière.



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT Laurent VINCENDEAU (85)

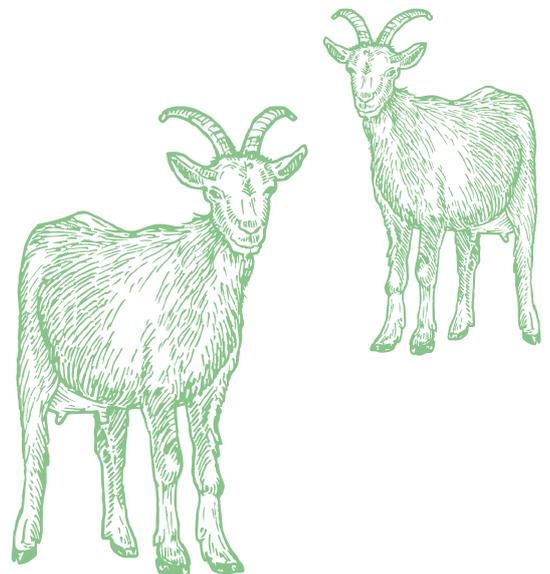
2022 aura été une année où la consommation a commencé à diminuer, ce qui a entraîné un surplus de volume sur les marchés avec du déclassement. La sécheresse a ralenti la production.

2023 sera une année charnière, avec une augmentation importante des coûts de l'énergie, qui aura un impact sur le prix de revient. Cette augmentation risque de ne pas être répercutée auprès des collecteurs. Des pistes de débouchés sont à développer pour valoriser les volumes, comme la restauration hors domicile.

## CHIFFRES CLÉS 2022

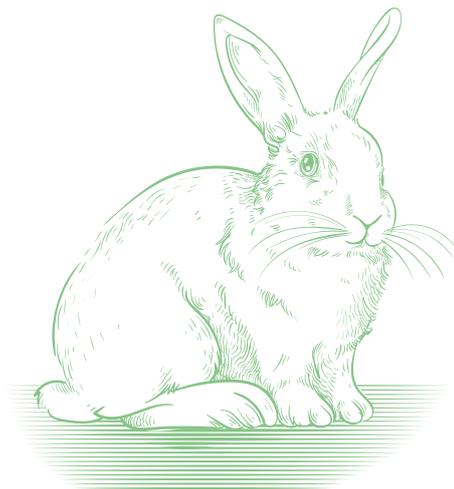


**2 CONTACTS** AVEC DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES (SAS LAIT DE CHÈVRES BIO OUEST ET AGRIAL/EURIAL)



# ACTION 10 LAPIN

Action réalisée par Anne UZUREAU



## ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE LAPINS BIO

La CAB anime l'Association des éleveurs de lapin bio de France (AELBF). Deux lettres d'information ont été rédigées en 2022 et le compte Facebook a été alimenté. La CAB fait le lien à l'échelle nationale pour que la production de lapins bio se développe. Le CIVAM bio 53 a animé un groupe d'échanges autour de l'abattage, de la santé, du logement, des prédateurs, des investissements. Une formation a été organisée à destination des éleveurs (santé alternative en élevage de lapin bio) et une autre pour des porteurs de projet (créer son atelier de lapins bio). Notre réseau a été en relation avec les acteurs de la filière (dont BVB, opérateur basé en Bretagne assurant la commercialisation des lapins en magasins spécialisés bio).



## DIFFUSION D'UN GUIDE ÉLEVER DES LAPINS BIO

Cet outil vise à accompagner les porteurs de projet. Il permet de découvrir la diversité de cette filière émergente et quelques éléments clés pour la réussite de la production de lapins biologiques, dans le respect d'un équilibre animal/plante/climat/éleveur.



Formation pour les porteurs de projet



Visite d'Italiennes chez Antoine Rabine (53)  
avec Fiona Marty (FNAB)

## CONTRIBUTION À LA RÉVISION DU RÉGLEMENT BIO

En partenariat avec la FNAB et l'INRAE, l'AELBF est en relation avec des pays européens (Espagne, Autriche, Italie). Deux visites de fermes françaises ont eu lieu pour montrer l'élevage de lapins bio en France auprès de deux représentantes italiennes. Ces rencontres ont permis d'échanger sur le système de production de lapins bio en France. Des relations se poursuivent avec des associations welfaristes (Welfarm, CIWF), ainsi que Cebio (fédération des organismes de contrôle) et l'INAO.

## SUIVI D'UNE EXPÉRIMENTATION TECHNIQUE

L'association participe à un programme de recherche avec l'INRAE de Toulouse et l'ITAB. Les éleveurs ont continué à tester la version 2.2.0 permettant un accès au portail web. La version 3 viendra par la suite avec un volet santé. Des essais dans des élevages sont en cours pour comparer le cahier des charges français et le nouveau règlement bio. La CAB leur vient en appui avec le CIVAM bio 53.



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Pascal ORAIN (53)

Les installations continuent à se développer, notamment en Pays de la Loire. Les nouveaux moyens mis en œuvre (guide, Gaëla, suivi vétérinaire, essais...) permettent d'augmenter le nombre de lapins bio produits en France. Aussi, même si la majorité des producteurs vendent directement aux consommateurs, certains souhaitent fonctionner en filière longue. Dans l'Ouest, plusieurs sont organisés collectivement. Cette année la vente a été plus un peu plus difficile (notamment pendant l'été). La dynamique de l'Association des éleveurs de lapin bio de France se poursuit. La vie associative de l'AELBF est toujours bien animée et conviviale grâce à la CAB Pays de la Loire et au CIVAM bio 53 : les formations, conseils d'administration, groupes d'échanges sont toujours bien suivis. Aussi, l'association se mobilise pour faire évoluer les incohérences du nouveau cahier des charges bio européen. Merci principalement à la FNAB et à l'INRAE pour leur mobilisation active à nos côtés auprès de l'INAO. Des contacts ont été pris avec les associations de bien-être animal, des Catalans, Autrichiens, Suisses, Italiennes (dont une représentante du ministère de l'Agriculture) et aussi l'ITAB. Cette mobilisation doit porter certains sujets au niveau de l'Union européenne.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**1 GROUPE D'ÉCHANGES**  
AVEC 15 PARTICIPANTS



**2 FORMATIONS** POUR  
LES ÉLEVEURS AVEC 26  
PARTICIPANTS

**1 FORMATION** POUR LES  
PORTEURS DE PROJET  
AVEC 13 PARTICIPANTS



**2 LETTRES**  
D'INFORMATION



**2 VISITES DE FERMES**  
FRANÇAISES POUR PRÉSENTER  
L'ÉLEVAGE DE LAPIN BIO À DES  
REPRÉSENTANTES ITALIENNES

## ACTION 11 APICULTURE

Action réalisée par Anne UZUREAU

### LUTTE CONTRE LE VARROA

La CAB a organisé deux groupes d'échanges :



- le 1<sup>er</sup> février 2022, avec la présentation des résultats des comptages de varroas phorétiques et la comparaison entre les différents ruchers, les traitements utilisés (depuis 4 ans), les perspectives des comptages, la problématique de transcription des données, une discussion sur un registre d'élevage partagé, etc. ;
- le 4 octobre 2022, bilan de la saison 2022, présentation des indicateurs GIEE, retour sur le registre d'élevage.

Une visioconférence a également eu lieu le 15 septembre 2022 pour présenter une application apicole permettant de saisir des données techniques afin d'estimer si celle-ci pourrait être pertinente pour le groupe d'apiculteurs et complémentaire au registre d'élevage.

### ÉVALUATION DE LA PRESSION VARROA

En lien avec le GDS 44, l'ADA Pays de la Loire et la FRGTV, la CAB a mis en place depuis quatre ans un suivi de la pression varroa chez une dizaine d'apiculteurs. Une fiche technique est en cours de finalisation pour présenter la synthèse des résultats. Des indicateurs ont été proposés pour comparer les pratiques et les améliorer.

### IMPLICATION DANS LA DYNAMIQUE FNAB

La CAB participe au groupe national apiculture de la FNAB. Diverses thématiques sont traitées : technique, santé, nouvelle réglementation... La CAB relaye les informations en provenance du réseau FNAB.

### RELATION AVEC LES ORGANISATIONS APICOLES RÉGIONALES

La CAB est en relation étroite avec l'ADA Pays de la Loire pour mettre en place conjointement des actions autour de la gestion du varroa, des aspects réglementaires, etc. Des partenariats existent également avec le GDS 44, l'OVS et la FRGTV.



Groupe d'échanges apicole gestion du varroa



### L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Virgile MAZERY (44)

Le groupe d'échanges a permis d'enclencher un travail sur la gestion du varroa et de donner des premières indications. L'évaluation du varroa dans les ruchers a été importante pour mesurer l'infestation des ruchers et commencer une analyse de certaines pratiques. Maintenant il faut aller plus loin pour que le groupe ne s'essouffle pas et trouve des itinéraires techniques adaptés à chaque système en menant des recherches plus approfondies.

De nouvelles thématiques émergent autour du changement climatique et de l'évolution de l'offre au regard du marché actuel. La demande a tendance à stagner tandis que l'offre augmente, ce qui crée un déséquilibre du marché. Autre élément, il existe des incertitudes sur les zones de butinage dans le cahier des charges bio. Il y a un flou juridique lié à l'application de ce nouveau cahier des charges, l'INAO devrait clarifier ce sujet.

### CHIFFRES CLÉS 2022



**2 GROUPES D'ÉCHANGES**  
8 APICULTEURS EN FÉVRIER  
ET 13 APICULTEURS EN  
OCTOBRE



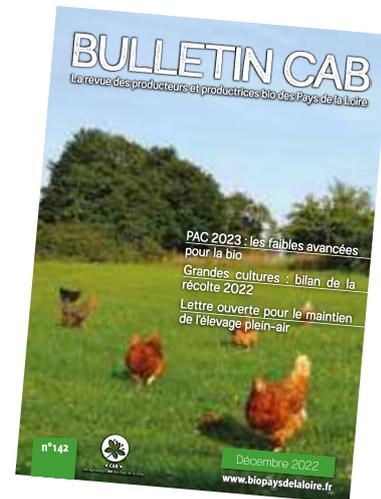
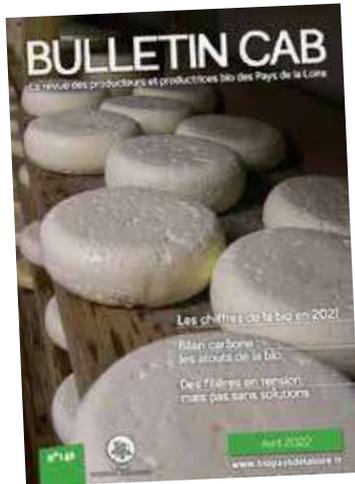
**1 VISIOCONFÉRENCE**  
POUR PRÉSENTER UNE  
APPLICATION APICOLE



**1 REGISTRE**  
D'ÉLEVAGE APICOLE

## ACTION 1 PUBLICATIONS TECHNIQUES

Action réalisée par Julien TAUNAY



### BULLETIN CAB

Le *Bulletin CAB* est un magazine trimestriel envoyé aux producteurs bio des Pays de la Loire. Il est rédigé par les salariés de la CAB et des GAB. En 2022, la CAB a édité 3 numéros. Les *Bulletins CAB* sont en libre accès sur le site internet de la CAB.



### ANIMATION DU SITE [www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)

Le site internet de la CAB est destiné aux acteurs qui recherchent des informations sur la bio : conseils techniques, aides, données sur les filières... Il est régulièrement mis à jour avec des actualités. Pour alimenter le site, la CAB a réalisé 12 newsletters transmises à 5 000 abonnés.



## ANIMATION DU COMPTE TWITTER DE LA CAB

La CAB est engagée sur Twitter depuis 2017. Notre objectif est de pouvoir alimenter le débat public grâce à une communication d'influence. Sur Twitter, nous pouvons ainsi interpeller des élus, des acteurs économiques ou des associations. Nous y relayons nos actions et celles de la FNAB. Plusieurs producteurs du conseil d'administration de la CAB sont également présents sur Twitter.

## PUBLICATIONS TECHNIQUES

La CAB diffuse et valorise tous les guides techniques et les recueils de savoir-faire réalisés. Ils sont tous disponibles au format numérique, et certains encore au format papier.



## CHIFFRES CLÉS 2022



**4**  
NUMÉROS DU  
BULLETIN CAB



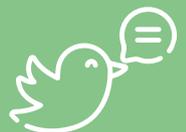
**15 164**  
UTILISATEURS  
SUR LE SITE  
[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)



**12**  
NEWSLETTERS  
ENVOYÉES DANS  
L'ANNÉE



**1 830**  
ABONNÉS  
AU COMPTE TWITTER  
(1 700 EN 2021)



**400**  
TWEETS

## ACTION 2 PORTES OUVERTES « BIO PRATIQUENT »

Action animée par Anne UZUREAU



Le dispositif les « Bio pratiquent » est mis en œuvre par le réseau CAB depuis 2009. Il a pour public cible les producteurs conventionnels, les élèves et les enseignants des établissements agricoles. L'objectif est de les sensibiliser aux pratiques et stratégies techniques des systèmes bio.

En 2022, 19 journées Bio pratiquent ont été programmées. Elles ont été réparties sur deux périodes de l'année (printemps et automne).

TITRE		
S'installer en PPAM bio : les facteurs de réussite	Saint-Julien-de-Concelles (44)	15
Stratégie d'investissement : matériel, ergonomie, stratégie de diversification d'une culture d'hiver (les endives)	Sacé (53)	29
Reprendre une ferme en AB : s'engager sur un territoire pour la transmission de surfaces agricoles en bio	Yzernay (53)	82
Sécuriser l'autonomie de son système fourrager face aux périodes de sécheresse	Terranjou (49)	53
Semis direct : démonstration de matériel et intérêt pour le sol	Chanzeaux (49)	66
Désherbage des cultures d'automne	Vernantes (49)	72
Préserver la ressource en eau et adapter les systèmes maraîchers aux changements climatiques	Saint-Léger-de-Linières (49)	73
S'installer en fleurs comestibles : les clés pour une installation viable	Saint-Molf (44)	20

<b>Maraîchage bio : les clés et les acteurs pour une installation durable</b>	Maché (85)	12
<b>Maraîchage et élevage laitier : installation en deux temps et déménagement d'un atelier</b>	Coudray (53)	22
<b>Quelles stratégies adopter pour mieux transmettre sa ferme ?</b>	Tuffé-Val-de-la-Chéronne (72)	20
<b>Introduction de légumineuses en grandes cultures pour améliorer l'autonomie des fermes spécialisées en élevage</b>	Montaillé (72)	63
<b>Technique culturale simplifiée bio : destruction de prairie sans labour</b>	Vallons-de-l'Erdre (44)	50
<b>Gestion du mildiou en viticulture</b>	Ligné (44)	4
<b>Diversification des cultures pour l'alimentation humaine</b>	Saint-Colomban (44)	16
<b>Fertilité des sols : comment optimiser les engrais ?</b>	Orvault (44)	4
<b>Ateliers bovins et grandes cultures : quelles complémentarités ?</b>	Carquefou (44)	21
<b>Élevages bio : quel avenir pour la filière ?</b>	Petit-Mars (44)	8
<b>Résilience face au changement climatique</b>	Beslé-sur-Vilaine (44)	7



*S'installer en PPAM bio : les facteurs de réussite, à Saint-Julien-de-Concelles (44)*

©CAB



© CAB

*Gestion du mildiou en viticulture, à Ligné (44)*



© CAB

*Sécuriser l'autonomie de son système fourrager face aux périodes de sécheresse, à Terranjou (49)*



© CAB

*Stratégie d'investissement : matériel, ergonomie, stratégie de diversification d'une culture d'hiver, à Sacé (53)*



*Maraîchage bio : les clés et les acteurs pour une installation durable, à Maché (85)*

## CHIFFRES CLÉS 2022



**19 JOURNÉES**  
« BIO PRATIQUENT »



**38 PARTENAIRES**  
ÉCONOMIQUES ET  
TECHNIQUES



**637 PARTICIPANTS**



**1 RECUEIL D'EXPÉRIENCES**  
DE CES BIO PRATIQUENT



## LA MISSION RÉGIONALE TERRITOIRE

Action réalisée par Bénédicte MICHAUD-MATEGOT



Commission territoire  
du 11 octobre 2022

### OBJECTIFS DE LA MISSION RÉGIONALE TERRITOIRE

- Faire monter en compétences les GAB/CIVAM bio, échanger des pratiques.
- Être bien identifié par les partenaires et collectivités.
- Déployer les actions des GAB/CIVAM bio.



Des arguments destinés aux adhérents, salariés ou élus pour défendre la bio (exemplaires papier à disposition)

### LES ACTIONS RÉALISÉES

#### L'ANIMATION DU COLLECTIF

- 6 comités techniques et 1 commission territoire.
- 2 comités techniques restauration hors domicile.
- Coanimation du groupe commercialisation.

#### ON Y FAIT QUOI ?

Des tours d'actu, du partage d'outils et de méthodes, de la construction d'outils communs, des points sur les appels à projets en cours, un lien avec le réseau FNAB...

#### QUELQUES EXEMPLES



Une plaquette présentant le réseau à destination des collectivités et des partenaires.

### DES OUTILS POUR LES GAB/CIVAM BIO

- Appel à projets Leader : un courrier à destination des collectivités pour contribuer à leur candidature afin qu'elles y inscrivent des financements européens pour répondre aux enjeux agricoles et de la bio.
- Installation-transmission : une note à destination des collectivités indiquant les enjeux de la transmission et leurs leviers d'action sur le sujet.

### REPRÉSENTATION AUPRÈS DES PARTENAIRES RÉGIONAUX

#### ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Coordination de démarches administratives (remplissage de dossiers, rédaction de conventions...), rédaction de plaidoyers, développement de partenariats financiers, organisation d'actions communes (notamment avec le réseau TACTS), communication, réseautage... pour être identifié et déployer les actions du réseau.

## ET CONCRÈTEMENT ?

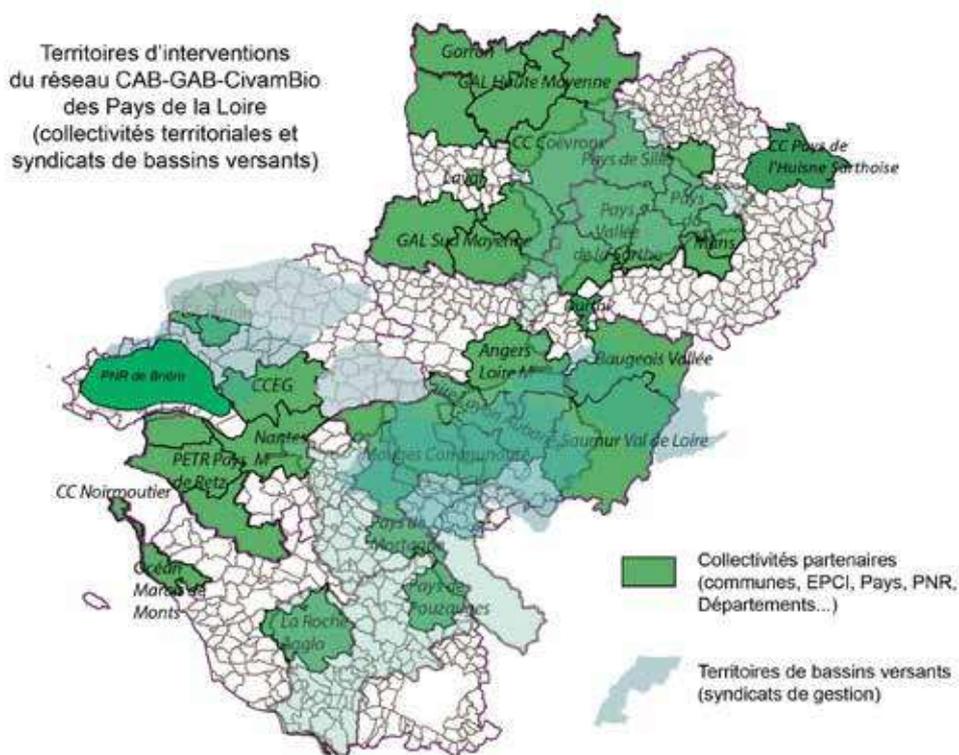


Participation à l'organisation et coanimation du forum « Pour une transition agroécologique réussie sur les territoires » avec les partenaires de TACTS, qui a réuni plus de 120 personnes (en majorité des agents de collectivités), 3 mai 2022



Participation et intervention dans le cadre du réseau des PAT (projets alimentaires territoriaux) des Pays de la Loire et de la Bretagne, copiloté par l'ADEME et la DRAAF. Ici lors d'une journée consacrée à l'accessibilité pour tous à une alimentation durable, avec l'intervention de Fanny du GAB 44 sur les défis FAAP.

## DES EXEMPLES D' ACTIONS DES GAB/CIVAM BIO AVEC LES TERRITOIRES...



## ... POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET STRUCTURER DES FILIÈRES BIO LOCALES

### PAR LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

Avec le **Sensibio**, qui consiste à rencontrer individuellement les agriculteurs d'un territoire donné pour comprendre leurs freins au changement et au passage à la bio, et pour proposer des actions adaptées à ces différents profils.

### EN ENCOURAGEANT L'INSTALLATION-TRANSMISSION

- Participation à la mise en place d'observatoires installation/transmission.
- Animation de groupes de cédants, de porteurs de projet, organisation de forum, de « cafés transmission ».
- Visites de fermes avec des établissements scolaires.
- « Les communes sèment en bio » (« territoires paysans d'avenir » pour la Vendée) : accompagnement des municipalités qui souhaitent encourager l'installation agricole bio en circuits courts sur leur commune (en partenariat avec les CIAP et Terre de liens).

## ET PAR LA MISE EN ADÉQUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE (STRUCTURATION-PLANIFICATION)

## ... POUR AUGMENTER LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO LOCAUX

### PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

- Diagnostic cuisine, des pratiques et de l'approvisionnement.
- Animation de groupes d'échanges.
- Formation des cuisiniers, etc.

### PAR LA SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS

- **Défis foyers à alimentation positive (défis FAAP)** : accompagnement et formation de structures d'animation locales et d'habitants pour faire évoluer les habitudes alimentaires et d'achats et augmenter la consommation de produits bio locaux à budget constant.
- Animations pédagogiques et visites de fermes...



## L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

Erwan PROVOST (44)

Les collectivités locales sont devenues des partenaires incontournables du réseau bio à travers les politiques publiques qu'elles portent. Le développement de l'AB répond en effet aux enjeux de ces politiques telles que les plans climat, les projets alimentaires territoriaux, la gestion des périmètres de captage d'eau, etc. L'activité territoire joue un rôle d'interface entre les collectivités et la CAB/GAB : conseil auprès du réseau et influence auprès de ces acteurs.

Le réseau bio a tout intérêt à être aux côtés des collectivités en les accompagnant sur des enjeux qu'elles peuvent méconnaître. En 2023, il s'agira de travailler en priorité la planification de l'approvisionnement bio avec la restauration collective, la stratégie et la construction de notre offre d'accompagnement, le développement de l'interconnaissance avec les collectivités en organisant des temps d'échanges, la posture et le discours attendus des référents territoriaux.

## CHIFFRES CLÉS 2022



**15 SALARIÉ·E·S**  
AU SERVICE DES  
TERRITOIRES



**70 COMMUNES**  
**3 DÉPARTEMENTS**  
ACCOMPAGNÉS SUR  
LA RESTAURATION  
COLLECTIVE



**21 PAT**



**19 BASSINS VERSANTS**  
ACCOMPAGNÉS SUR LA  
POLITIQUE DE L'EAU



**Angélique BAUDOUIN**  
Assistante administrative et comptable  
☎ 02 41 18 61 40 ✉ cab@biopaysdelaloire.fr

- Comptabilité, gestion, paie
- Base de données producteurs
- Assistance technique auprès de l'équipe
- Appui site internet
- VIVEA



**Bénédicte MICHAUD-MATÉGOT**  
Chargée de mission territoire et collectivités territoriales  
☎ 06 65 61 03 51  
✉ cab.territoire@biopaysdelaloire.fr

Absente le mercredi et le jeudi

- Soutien méthodologique aux GAB
- Coordination des actions territoriales
- Développement de partenariats
- Organisation de formations
- Représentation auprès des financeurs régionaux



**Emmanuelle CHOLLET**  
Chargée de mission filières végétales  
☎ 06 95 41 97 60  
✉ cab.filières@biopaysdelaloire.fr

- Viticulture : salon La Levée de la Loire, filière et commercialisation pour l'association LOIREVINBIO
- Grandes cultures : veille prix, commission régionale, structuration de filières (farine, légumes secs...)
- Légumes : veille marché et conjonction
- PPAM : groupe régional, formation
- Relations avec les opérateurs de l'aval



**Martin ROCOUR**  
Conseiller technique viticulture bio et biodynamie

- Animation et suivi des groupes de vignerons
- Animation de collectif thématique (viticulture et biodiversité...)
- Rédaction de bulletins techniques et coordination de *Mildiou ni Maitre*
- Suivi d'expérimentation en viticulture bio

remplacé par



**Jérémie CEBRON**  
Conseiller technique en œnologie  
☎ 07 68 98 54 95  
✉ cab.oenologie@biopaysdelaloire.fr

- Accompagnement en œnologie
- Laboratoire itinérant
- Documents techniques
- Expérimentation
- Intervention en formation



**Amélie VIAN**  
Conseillère technique maraîchage biologique  
☎ 06 26 84 51 56  
✉ cab.maraichage@biopaysdelaloire.fr  
Absente le vendredi

- Suivi des maraîchers bio
- Expérimentations en maraîchage bio
- Coordination du *Taupin du maraîcher*
- Intervention en formation
- Appui technique en PPAM

remplacée temporairement par



**Julien TAUNAY**  
Coordinateur régional  
☎ 06 11 37 34 53  
✉ cab.coordination@biopaysdelaloire.fr

- Animation du projet de la structure
- Encadrement de l'équipe salariée
- Gestion financière
- Partenariat et communication
- Formation



**Patrick LEMARIÉ**  
Chargé de mission développement de la bio  
☎ 06 69 42 78 56  
✉ cab.environnement@biopaysdelaloire.fr

- Conversion-installation : outils d'accompagnement
- Réglementation : lien INAO, OC...
- Aides producteurs : suivi des dispositifs
- Relations avec les acteurs de l'eau
- Environnement et climat

**Anne UZUREAU**  
Chargée de mission productions animales  
☎ 06 24 53 79 69 ✉ cab.productions@biopaysdelaloire.fr  
Absente le mercredi

- Lait : commission régionale, approche filière, CIL Ouest
- Viandes : partenariat EBIO, appui projet
- Volailles : approche filière
- Porc : approche filière
- Lapin : appui association éleveurs lapin bio de France
- Fermes ouvertes Bio pratiquent
- Recherche : suivi des expérimentations animales



**Kady SONKO**  
Conseillère technique viticulture bio et biodynamie  
☎ 06 29 50 24 15  
✉ cab.viticulture@biopaysdelaloire.fr

- Animation et suivi des groupes de vignerons
- Conseil technique individuel en viticulture biologique et œnologie
- Rédaction de bulletins techniques
- Suivi d'expérimentation en viticulture bio



**William PARMÉ**  
Conseiller technique maraîchage biologique et petits fruits  
☎ 07 64 74 99 70  
✉ cab.leg-petitsfruits@biopaysdelaloire.fr  
Absent le vendredi

- Suivi des maraîchers bio de la région
- Groupe petits fruits
- Rédaction d'articles techniques
- Intervention en formation



**Céline LE GARDIEN**  
Remplace Amélie jusqu'au 30.08.2023  
Conseillère technique maraîchage biologique et petits fruits  
☎ 06 26 84 51 56  
✉ cab.maraichage@biopaysdelaloire.fr

- Suivi des maraîchers bio de la région
- Appui technique en petits fruits
- Gestion des expérimentations en petits fruits bio
- Coordination du *Taupin du maraîcher*



# STAGIAIRES À LA CAB EN 2022



## STAGIAIRES

Kady SONKO | Expérimentations en viticulture

Céline LE GARDIEN | Expérimentations en petits fruits

Charlotte PRESTREAU | Expérimentations en maraîchage biologique

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CAB est pilotée par un conseil d'administration composé de 20 administrateur-riche-s, soit 4 sièges par département. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2022, à raison d'un CA tous les 2 mois. Les CA réunissent en moyenne une douzaine d'administrateur-riche-s et un-e coordinateur-riche par département. Le CA gère les dossiers en cours et définit des stratégies de développement de la CAB. Les administrateur-riche-s ont consacré 128 jours de présence pour accompagner les actions de la CAB (représentation, appui aux projets...). Le CA de la CAB délègue certaines missions à un comité exécutif (l'équivalent d'un bureau), composé d'un-e administrateur-riche par département.

## GESTION FINANCIÈRE

Le conseil d'administration a continué son objectif de diversification des financements par le développement de prestations. La part d'autofinancement est de 35 % (prestations de formation, prestations auprès des producteur-riche-s et des opérateurs économiques, cotisations, appui des GAB/CIVAM bio 53).

## INTERBIO PAYS DE LA LOIRE

La CAB anime le collège producteur-riche-s d'Interbio. 14 administrateur-riche-s siègent au conseil d'administration. Bruno Gris représente les producteur-riche-s au bureau d'Interbio. Le réseau GAB participe aux actions d'Interbio, notamment le Printemps bio.

## PARTENARIATS AVEC LE PÔLE BIO

La CAB a noué des contacts privilégiés avec les organisations du Pôle bio régional : Interbio, CRA, EBIO, ITAB. L'objectif est de construire des projets communs en valorisant la proximité des bureaux.

## PARTENARIAT AU SEIN DE TACTS

La CAB est active dans un collectif informel d'organisations agricoles : ARDEAR, FRCIVAM, Terre de liens, Solidarité paysans, AFOCG, CIAP et Accueil paysan. Ce collectif s'est réuni 5 fois en 2022.



## PARTICIPATION À LA FNAB

La CAB appuie le travail de la FNAB de deux façons : en diffusant les informations nationales vers les groupements bio et les producteur-riche-s, et en faisant remonter la position des producteur-riche-s des Pays de la Loire à l'échelon national. Nous participons également aux activités nationales organisées périodiquement par la FNAB. Notre apport est important pour faire vivre le réseau et contribuer à mutualiser nos compétences. Enfin, les producteur-riche-s bio des Pays de la Loire participent directement à la vie de la FNAB par un retour de leur contribution financière. Ces cotisations sont essentielles pour financer les actions syndicales (aides PAC, réglementation...). En 2022, Anya Van Der Hoff est notre représentante au conseil d'administration de la FNAB.

## CHIFFRE CLÉ 2022



**128 JOURS**  
D'IMPLICATION  
PRODUCTEUR-RICHE-S

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CAB EN 2022



**Audrey LACROIX**

GAB 44  
Volaille  
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE  
06 98 16 88 46



**Erwan PROVOST**

GAB 44  
Maraîchage  
LA REGRIPIÈRE  
06 71 25 35 61



**Jacques CHAUVIRE**

GAB 44  
Maraîchage  
VALLET  
06 07 89 75 06



**Bruno GRIS**

GAB 44  
Polyculture - Bovin  
LE CLION-SUR-MER  
06 43 86 28 96



**Philippe JAUNET**

GABBANJOU  
Lait  
YZERNAY  
06 33 36 47 71



**Philippe BOULAY**

GABBANJOU  
Transformation laitière  
SAINTE GEMMES D'ANDIGNÉ  
06 07 15 42 99



**Etienne HEULIN**

GABBANJOU  
Lait de chèvre  
MARIGNE  
02 41 93 13 36



**ARMELLE DEREGNAUCOURT**

GABBANJOU  
Petits fruits  
Valanjou  
07 70 47 10 62



**Eric GUIHERY**

CIVAM bio 53  
Administrateur FNAB  
Trésorier CAB  
Bovin lait | HERCE  
06 76 60 03 90



**Germain GOUGEON**

CIVAM bio 53  
Polyculture - Bovin viande  
LA BAZOUGE-DE-CHEMERE  
06 88 78 74 52



**Emeric GUYARD**

CIVAM bio 53  
Lait  
MONTSÛRS  
06 85 66 25 04



**Jean-François GAUME**

CIVAM bio 53  
Polyculture - Élevage  
ST-QUENTIN-LES-ANGES  
06 83 84 14 59



**Anya VAN DER HOFF**

GAB 72  
Polyculture  
SAVIGNÉ-SOUS-LE-LUDE  
06 75 95 84 29



**Fabienne HAGNEAUX**

GAB 72  
Petits fruits rouges  
VAAS  
06 13 77 47 84



**Evelyne LAURENT**

GAB 72  
Maraîchage  
PARCÉ-SUR-SARTHE  
07 68 77 24 55



**Myriam CORVAISIER**

GAB 72  
Volailles et bovins  
BEAUFAY  
06 77 70 13 19



**Patrick ROBIN**

GAB 85  
Bovin viande  
MOUCHAMPS  
06 68 60 04 08



**Julien RAVON**

GAB 85  
Bovin lait  
MAILLEZAIS  
06 99 61 04 61



**Caroline MERIET**

GAB 85  
Bovin viande  
THOUARSAIS-BOUILDROUX  
07 60 74 86 68



**François VRIGNAUD**

GAB 85  
Administrateur FNAB  
Bovin viande  
SOULLANS  
06 99 45 63 54

# RÉFÉRENT·E·S PROFESSIONNEL·LE·S CAB EN 2022

## RÉFÉRENT·E·S MARAÎCHAGE



Maud SAVINA (44)



Yoan LOYEN (44)



Nicolas HAEZEBROUCK (49)



Loïc de BARMON (49)



Evelyne LAURENT (72)



Grégory CLAVREUL (53)



Antoine LOCHET (85)



Yannick HALLOIN (85)



Clément LE GARFF (53)

## RÉFÉRENT·E·S VITICULTURE / OENOLOGIE



Jean-François REGNIER (49)



Rémi BRANGER (44)



Xavière HARDY (44)



Gwénaëlle CROIX (44)



Marie CARROGET (44)

## RÉFÉRENT·E·S VITICULTURE / OENOLOGIE



Nicolas SUTEAU (44)



Philippe CHEVARIN (44)

## RÉFÉRENT RÉGLEMENTATION



Eric GUIHERY (53)



## RÉFÉRENTS LAIT

Eric GUIHERY (53)



Fabien CHAUVEAU (49)

## RÉFÉRENT EAU ET BIO



Mickaël LEPAGE (53)

## RÉFÉRENTS GRANDES CULTURES



Jean-François GAUME (53)



Cyril ROUX (85)

## RÉFÉRENT AIDES PRODUCTEURS



François VRIGNAUD (85)

## RÉFÉRENT VIANDE BOVINE



Nicolas COUSINEAU (85)

## RÉFÉRENTE PPAM



Catherine MAHE (53)

## RÉFÉRENTE PETITS FRUITS



Marion SEGUIN (44)

## RÉFÉRENT VOLAILLE



Julien CESBRON (49)

## RÉFÉRENT PORC



Gildas MUSTIÈRE (44)

## RÉFÉRENT LAPIN



Pascal ORAIN (53)

## RÉFÉRENT APICULTURE



Virgile MAZERY (44)

## RÉFÉRENT CAPRIN



Laurent VINCENDEAU (85)



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire

**02 41 18 61 40**

**[www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr)**

# LE RÉSEAU

## DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS BIO

### DES PAYS DE LA LOIRE

Le réseau bio rassemble cinq groupements de producteurs  
(GAB 44 - GABAnjou - CIVAM bio 53 - GAB 72 - GAB 85).  
La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire accompagne depuis 1991  
le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire.

#### NOS OBJECTIFS

- Développer l'agriculture biologique
- Construire des filières régionales cohérentes
- Sécuriser techniquement les fermes bio
- Rassembler et défendre les producteur-riche-s bio

#### NOS COMPÉTENCES

- Soutien des producteur-riche-s bio
- Accompagnement des conversions
- Appui technique aux producteur-riche-s bio
- Intervention dans les politiques publiques
- Structuration des filières régionales

Actions réalisées avec le soutien financier de nos partenaires



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation  
spécialisé « développement  
agricole et rural »

Financé par



Ministère de l'Agriculture  
et de la Pêche  
Région Pays de la Loire  
Département de la Loire-Atlantique



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU L'ÉTAT

